VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 23 JANVIER 1934 — NUMERO 36

Abonnement
Canada - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - $2.50
Europe - - - - $3.00



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LA CONFERENCE INTERPROVINCIALE

Les décisions qui ont été prises: maintien du secours direct et exécution de travaux publics et municipaux — La question de prêts à court terme en suspens — Les loteries — Le retour à la terre — L'Est et l'Ouest

Ottawa—La conférence, commencée mercredi matin, à 10 heures 30, s'est terminée, vendredi après-midi, à 3 heures 30. Les séances ont été à huis clos, du commencement à la fin, et toutes ont été présidées par le premier ministre Bennett. Pendant ces trois jours, toute la situation économique du Canada a été examinée.

Quels résultats cette conférence aura-t-elle sur la situation économique du Canada? C'est la question que l'on se pose maintenant, car en apparence les méthodes qui étaient en vigueur hier, pour faire face aux exigences du chômage, le seront encore demain. D'après les recommandations de la conférence, on entrevoit plutôt un changement pour l'hiver prochain. En attendant on continuera de distribuer des secours directs et on entreprendra des travaux publics, autant que faire se pourra.

Secours aux chômeurs

A l'issue de la conférence un communiqué officiel annonce qu'en ce qui concerne les mesures de secours aux chômeurs pour 1934, la conférence a décidé que l'aide fédérale aux provinces devra être continuée, avec entente que les provinces continueront à remédier aux conditions économiques actuelles, par la distribution de secours directs, tel que prévu dans les ententes existant actuellement, entre le fédéral et les provinces. On va entreprendre un programme de travaux municipaux et publics pour absorber le plus grand nombre possible de sans-travail.

Il y a eu aussi une déclaration au sujet des modifications à la loi des compagnies, dans le but d'établir une plus grande uniformité dans les différentes provinces.

Les prêts à court terme

Il y a une troisième partie de la déclaration officielle qui concerne d'autres questions figurant à l'agenda et qui ont été discutées au cours de la conférence, mais sans qu'aucune résolution n'ait été adoptée à leur sujet. Il est dit que les délégués ont échangé leurs vues sur la question de prêts à court terme, soulevée par les représentants de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Cette question fait actuellement l'objet d'une étude de la part des autorités fédérales et provinciales, tel que recommandé par la commission royale sur les banques, en vue de l'adoption d'une mesure pratique pour une telle fin.

Les loteries

La question de la législation des loteries pour fins de charité, soulevée par la province de Québec, touche aux dispositions du code pénal qui est du ressort fédéral. Le gouvernement fédéral s'est déclaré prêt à laisser discuter cette question librement en Chambre, sans en faire une question de parti. A la prochaine session fédérale, on peut donc s'attendre à un débat intéressant sur ce sujet.

Lorsque l'hon. L.-A. Taschereau a soulevé la question de la législation des loteries, pour fins de charité, il a fait observer qu'une foule de gens achetaient des billets de l'étranger et que, récemment, on avait demandé, dans des milieux influents, de légaliser les loteries au Canada. Il est d'avis que le Canada doit garder l'argent dépensé au pays, en y autorisant des loteries pour fins charitables et éducatives.

L'un des principaux adversaires au projet, fut l'hon. W.-J. Major, procureur général du Manitoba. M. Major a dit qu'une enquête faite récemment, sur une question de ce genre, en Grande-Bretagne, a démontré qu'une telle pratique est peu sûre, au point de vue économique. La Colombie-Britannique a appuyé le premier ministre de Québec. Finalement, il fut décidé de laisser débattre la question à la Chambre des communes.

Le premier ministre de Québec s'est aussi intéressé aux aveugles qui ont besoin d'aide financière. La conférence, cependant, n'a pas voulu accepter le principe d'une pension pour les aveugles.

Les commissions provinciales du chômage

La conférence n'a pas accepté tout le rapport du comité Brownlee, car ce dernier s'était déclaré favorable au projet Taschereau, pour les commissions provinciales, afin de soulager les municipalités des dépenses des secours directs.

La réunion des hommes d'Etat qui vient de se terminer à Ottawa a permis de faire une revue générale de la situation financière du Dominion et des provinces, d'échanger des opinions sur différentes questions. Les renseignements obtenus, de part et d'autre, auront leur utilité.

Le retour à la terre

Relativement au mouvement du retour à la terre, il a été annoncé que 12,000 familles ont été envoyées sur des fermes et que 27,000 célibataires ont également été placés chez des cultivateurs. Par ce moyen, on a envoyé à l'agriculture plus de cent mille personnes, ce qui soulage d'autant les dépenses de chômage des centres urbains. Jusqu'à présent, plus de 2,500 familles d'anciens cultivateurs, qui s'étaient dirigés vers des villes, ont été remises sur des fermes et sont maintenant en mesure de subvenir à leur besoins.

Les finances des provinces

Le gouvernement fédéral désire que les provinces, à l'avenir, s'occupent un peu plus de leurs finances, sans toujours escompter la bonne volonté des autorités fédérales Cette opinion est, dit-on, également celle des vieilles provinces, mais il est bien entendu que le Dominion ne permettra pas à une province en difficultés financières de manquer à ses engagements.

La 4e recommandation acceptée par la conférence spécifie que les diverses provinces représentées à la conférence ne s'opposent nullement à ce que le gouvernement fédéral prête une attention particulière aux provinces dont la situation financière réclamera une aide spéciale.

L'Est et l'Ouest

Il y a eu parfois des opinions fort divergentes exprimées au cours de la conférence, mais aucun sentiment d'animosité n'a existé entre l'Est et l'Ouest. Des délégués ont aussi fait observer que le gouvernement fédéral n'a jamais eu l'intention de cesser immédiatement et radicalement tous les secours directs, mais ce qu'il désire, c'est de les voir diminuer graduellement. Ces mêmes personnes voient dans le travail accompli par la conférence la possibilité de réaliser ce fait, dans un avenir plus ou moins rapproché.

Les travaux publics que le gouvernement a l'intention d'entreprendre aideront à réduire graduellement le nombre des chômeurs, et ainsi, ils feront diminuer les secours directs. Il est admis que les provinces, quelques-unes plus que les autres, ont encore besoin des secours directs.

L'Ouest est aussi satisfait de la perspective d'une loi fédérale concernant une commission pour la vente des denrées et aussi pour les prêts futurs à courte échéance, pour la classe agricole. On croit qu'une législation à ce sujet sera présentée à la prochaine session fédérale.

La majorité des délégués ont quitté Ottawa satisfaits. Ce qui vient d'être fait aura son écho, dans quelques jours, au Parlement fédéral.

Les délégués

Les délégués des provinces de l'Ouest étaient:

Manitoba:— MM. John Bracken, premier ministre; W. J. Major, procureur provincial; Arthur McNarmara, assistant du sous-ministre des Travaux publics; Ralph Pearson, assistant trésorier provincial.

Saskatchewan: — J. T. M. Anderson, premier ministre; M. A. MacPherson, procureur et trésorier provincial; R. Stipe, ministre sans portefeuille; A. J. Hosie; T. Lax, assistant de l'assistant trésorier provincial.

Alberta: — J. E. Brownlee, premier ministre; R. G. Reid, trésorier provincial; J. F. Percival, assistant du trésorier provincial.

M. Gaboury quitte le service des postes

Ottawa — M. L.-J. Gaboury, sous-ministre des postes, prend sa retraite après 34 ans de service. M. P.-T. Coolican, assistant-sous-ministre, prendra charge du ministère, et on croit que sous peu, il sera confirmé dans cette position. Le ministère des postes, par le départ de M. Gaboury, perd, l'un de ses fonctionnaires les plus populaires.

Nos calendriers d'art religieux

Notre provision de calendriers d'art religieux à distribuer comme primes est maintenant épuisée. Que nos abonnés veuillent bien prendre note qu'il ne nous est plus possible d'en envoyer.

COMPENSATION POUR REDUCTION DES EMBLAVURES

C'est ce que réclament les Fermiers-Unis de l'Alberta—Coopération politique avec les C.C.F.

Edmonton—Les Fermiers-Unis de l'Alberta, réunis en convention ici, ont adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral d'indemniser les cultivateurs, pour la réduction de la vente du blé imposé par l'accord mondial, soit avec un boni approprié, soit avec un prix garanti.

Au cours de la discussion, on a reproché au gouvernement de n'avoir pas encore fait connaître comment se ferait la limitation des emblavures. On a aussi exprimé l'opinion que cette réduction est une résultat direct de la politique tarifaire Bennett.

Les délégués se sont prononcés en faveur de l'établissement de commissions nationales pour la vente du bétail et du blé, de l'étatisation de la banque centrale projetée, de la réduction des prêts hypothécaires agricoles à 4½%, de l'institution d'une assurance-vie nationale.

Avec les C.C.F.

Tout en sauvegardant la personnalité propre de leur organisation, les délégués ont résolu de coopérer avec la "Co-operative Commonwealth Federation" dans le choix des candidats aux élections fédérales. Robert Gardiner, député d'Acadia aux Communes, et président des Fermiers, a expliqué la base de l'entente sur ce point entre les deux groupes. L'on a cru qu'en définissant bien les différences de principes qui doivent subsister chez les deux, on pouvait le mieux coopérer en toute efficacité tout en préservant l'individualité de chacun.

L'entente agréée autorise le choix d'un candidat des Fermiers-Unis dans tout comté, sous le drapeau des U.F.A. et de la C.C.F. De même, un candidat désigné par une convention conjointe ne sera responsable qu'à l'organisation dont il est membre. Ainsi, un membre des U.F.A., choisi par, une telle convention ne sera responsable qu'aux U.F.A. et un candidat travailliste ne le sera qu'envers son parti.

Etrange odyssée d'un garçonnet de Windsor

Letellier — Roland Rainville, de Windsor, Ont, a dû s'arrêter dans cette localité, ne pouvant continuer son voyage à cheval vers sa ville natale, parce qu'il n'était pas suffisamment vêtu.

Le jeune Rainville, qui n'est âgé que de 14 ans, est parti à cheval de Manor, Saskatchewan, pour retourner chez lui. M. Conrad Dansereau, citoyen de Letellier, l'a pris sous ses soins pendant que les autorités des chemins de fer communiqueront avec ses parents. D'après les informations obtenues, Roland Rainville est parti de chez lui, il y a trois ans. Il était accompagné de son oncle qui se rendait dans la Colombie-Britannique, en auto,

Rendu à Manor, Sask., le garçonnet qui n'avait alors que 11 ans, fut pratiquement abandonné par son oncle qui décida de continuer le voyage seul. Rainville obtint de l'ouvrage chez un fermier. Il travailla tout le temps et économisa assez d'argent pour acheter le cheval qu'il monte. Il est en route pour Windsor, Ont., et demande sa nourriture et celle de son cheval le long du chemin, ainsi qu'un abri, quand le temps est mauvais.

La population de Winnipeg

Le recensement de 1933 accuse une population de 221,242, comparée à 218,545 en 1932. La population était tées étaient: Mmes J.-B. Poitras, E. de 182,848 en 1917 et de 205,063 en 1929. L'année 1934 voit donc la plus haute population pour la capitale du Manitoba.

Rectification

Les autorités de l'Hôpital de Saint-Boniface nous font remarquer que le Dr Henri Guyot n'a pas été mis en charge de la section de gynécologie de l'établissement, comme nous l'avons annoncé par erreur. Il est simplement entré par la voie régulière au service de l'obstétrique. Nos lecteurs sont priés de prendre note de cette rectification.

Nouvelles Brèves

Vancouver — La Révérende Mère Aimée de Marie, Provinciale des Religieuses de l'Enfant-Jésus, Vancouver-Nord, Colombie Canadienne, vient de recevoir, du Ministre de l'Instruction publique de France, le diplôme d'Officier d'Académie.

Herschel, Sask. — Jacob Subbota, quatre ans, enfant d'un fermier du district, a été brûlé à mort lorsque la maison de ses parents a été détruite par un incendie. Il s'y trouvait seul.

Cypress River, Man. — Les hommes employés à la coupe de la glace en vue des approvisionnements d'été disent que des blocs pris dans la rivière et les fondrières du district contiennent des centaines de poissons solidement enfermés. Les poissons ont une moyenne de 10 pouces de longueur, sont gras et font une chair excellente.

Toronto — Sir William Mulock, juge en chef de d'Ontario, vient de célébrer le 90e anniversaire de sa naissance.

Ottawa—M. Horatio Hocken proposera et M. André Fauteux appuiera l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône au Sénat. MM. Hocken et Fauteux sont tous deux des nouveaux sénateurs.

Montréal—M. le juge Arthur Brossard, de la Cour supérieure, est mort subitement vendredi après-midi, pendant la séance du tribunal qu'il présidait.

Montréal — Le R. P. François Boudin, supérieur des missionnaires du Sacré-Coeur, est mort à Ville Lasalle, près de Montréal, à l'âge de 64 ans. Il naquit en France et vint au Canada en 1903.

Saint-Hyacinthe, P.Q. — Mme T.-D. Bouchard, née Blanche-Corona Cusson, femme de M. T.-D. Bouchard, président de l'Assemblée législative, député et maire de Saint-Hyacinthe, est décédée à l'âge de 51 ans.

Lewiston, Maine— Le "Messager", un journal plus que cinquantenaire, qui depuis plusieurs années publiait trois éditions par semaine, est devenu quotidien.

Londres — Le vicomte Halifax, célèbre pour la part qu'il a prise à des tentatives de rapprochement entre l'Eglise catholique et l'Eglise anglicanne, est décédé, à l'âge de 95 ans.

La Havane, — Carlos Hevia, secrétaire pour l'agriculture, a été nommé président de Cuba.

Paris — M. Paul-Marie Vieille, inspecteur général des Poudres et Salpêtres, qui a réussi à doter l'armée de la poudre sans fumée, est mort à 80 ans.

Londres — La Daily Mail publie un article de lord Rothermere, préconisant l'adoption du fascime en Grande-Bretagne.

Toulon, France — La police a découvert ce qu'elle croit être une organisation d'espionnage dans la Riviera française. Dante Fanciari, 25 ans, a été arrêté. Il aurait obtenu des documents militaires plus ou moins importants et les aurait vendus à un pouvoir étranger du voisinage de Nice.

Genève — Le Canada est au nombre des quatre membres du comité consultatif de l'opinion nommés par le Conseil de la Société des Nations. Les autres sont la Suède, la Perse et la Turquie.

Morges, Suisse — Mme Helena Paderewska, femme du pianiste-compositeur célèbre, Ignace-Jan Paderewski, est décédée dans sa ville ici, à l'âge de 74 ans. Son mari était à son chevet au moment de sa mort.

25 ans Principal

LE REV. FRERE JOSEPH, S. M., dont on vient de fêter par un brillant banquet les vingt-cinq ans de services comme principal de l'Institut Collégial Provencher

L'ANGLETERRE DOIT SOIGNER SON AVIATION

C'est ce que lui recommande Winston Churchill, pour rester une nation indépendante

Londres—Le très honorable Winston Churchill, adressant la parole à un auditoire londonien, a déclaré que la Grande-Bretagne était entourée de nombreux dangers et a recommandé la création d'un service aérien et la coopération la plus fidèle avec la Société des Nations

"La menace hideuse d'une guerre aérienne bouleverse le monde civilisé, dit M. Churchill, n'est-il pas sage pour l'Angleterre d'être aussi forte dans les airs qu'elle l'est actuellement sur mer?

"Il était de mise autrefois d'affirmer que la flotte anglaise surpassait les deux flottes combinées de n'importe quelle autre nation. Il est beaucoup plus important, maintenant de s'assurer que notre force aérienne est au moins aussi forte que celle de n'importe quelle autre puissance. Sans quoi, nous ne sommes plus la nation indépendante que nous étions et nous exposons nos richesses et notre civilisation à la jalousie féroce du continent européen. La diplomatie, les bonnes intentions ont leur avantage, dit-il, mais il faut, avant tout, assurer la défense nationale".

M. Churchill rappela à ses auditeurs que la Grande-Bretagne avait surmonté la crise économique mieux que tout autre pays. Les finances nationales sont en bon ordre et si les dettes ne sont pas payées, du moins, il n'y a pas de déficit. "C'est plus que ne peuvent dire les Américains, les Allemands ou les Français".

"Mais, conclut l'orateur, il faut nous glorifier d'avoir conservé notre liberté et, l'existence de notre parlement, alors qu'en tant d'autres pays, des institutions qui semblaient solidement assises ont été renversées par la tyrannie et la dictature."

La stérilisation en Saskatchewan

Régina—Sans doute encouragés par l'exemple d'Hitler en Allemagne, certains politiciens demanderont à la législature d'adopter une loi de stérilisation pour améliorer la race humaine en Saskatchewan.

Le "Star" de Régina tient de source autorisée qu'on en présentera une en Chambre, sous forme de bill privé ou de simple résolution, dans le but de dépeupler les asiles d'aliénés et les prisons.

Quoi qu'il en soit de sa formé, la loi sera certainement présentée à la prochaine session, déclare le "Star".

Les provinces maritimes et l'Ouest

En marge du reproche d'extravagance que le premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard a adressé à l'Ouest, le premier ministre de l'Alberta, M. John Brownlee, de passage à Winnipeg, a affirmé que ces quinze années dernières l'Etat fédéral a accordé proportionnellement plus d'aide financière aux provinces maritimes qu'à celles de l'Ouest pour les travaux publics,

BANQUET AU REV. FRERE JOSEPH, S. M.

Brillante démonstration à l'occasion de son 25e anniversaire comme principal de l'Institut Collégial Provencher — Le ministre et le sous-ministre de l'éducation sont présents, ainsi que le député fédéral, le député provincial et le maire de Saint-Boniface

La Commission scolaire de Saint-Boniface a pris l'heureuse initiative de célébrer le vingt-cinquième anniversaire du Révérend Frère Joseph Fink, S. M., à la direction de l'Institut Collégial Provencher. Cette fête a pris la forme d'un magnifique banquet qui avait lieu samedi soir à l'hôtel Marlborough. Les organisateurs avaient tenu à en faire une réelle démonstration d'estime et d'amitié envers le héros du jour, en reconnaissance de ses longs et précieux états de service. Ils y ont réussi pleinement. L'assistance, nombreuse et distinguée, s'était empressée de répondre à leur appel et de venir témoigner au distingué principal de l'Institut Collégial Provencher combien est appréciée son oeuvre d'éducateur.

Le banquet était présidé par M. J.-A. Marion, président de la Commission scolaire de Saint-Boniface, un autre vétéran de la cause de l'éducation. On remarquait autour de lui à la table d'honneur, outre le R. F. Joseph: l'hon. R. A. Hoey, ministre de l'instruction publique; le Dr Robert Fletcher, sous-ministre de l'instruction publique; M. D.C. Halliday, maire de Saint-Boniface; les RR. PP. Béliveau et Faure, S. J., du Collège de Saint-Boniface; M. Camille Fournier, professeur à l'Institut Collégial Provencher; le Dr J.-P. Howden, député fédéral; H. Fred Lawrence, député provincial; le magistrat H. Lacerte, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba; le R. P. Beaupré, O.M.I., supérieur du Juniorat; l'inspecteur Herriot.

M. J.-A. Marion

Le président, en proposant la santé du héros de la fête, a loué son oeuvre de premier plan et son excellent caractère qui lui a valu l'amitié de tous. Comme supérieur religieux, il a su maintenir la discipline dans sa communauté. Comme éducateur, il suffit, pour se rendre compte de son succès, de voir la gratitude que lui garde tout jeune homme passé entre ses mains, et il n'est pas moins apprécié des instituteurs et des parents. Comme citoyen, il s'est vivement intéressé à toutes les oeuvres sociales de Saint-Boniface; son esprit public se manifeste aussi au dehors, au service de toutes les causes d'intérêt national.

En présentant au R. F. Joseph ses voeux de bonne santé, de longue vie et de prospérité, M. Marion lui remet une montre en or comme cadeau-souvenir.

M. Camille Fournier

M. Camille Fournier, au nom du personnel enseignant, fait à son tour l'éloge du religieux, de l'éducateur et du citoyen. Il retrace les principales étapes de sa carrière. Entré dans la Société de Marie en 1886, il commence à enseigner à Chicago en 1892 et vient deux ans plus tard à l'école Sainte-Marie de Winnipeg. Ses anciens élèves de ce temps-là ont gardé un souvenir durable de leur professeur. Après un nouveau séjour aux Etats-Unis, il est envoyé de New-York à Saint-Boniface en 1908. L'école Provencher était alors un humble établissement bilingue comprenant six instituteurs, dont cinq religieux et un laïc, M. E.-A. Poulain, aujourd'hui secrétaire-trésorier de la ville. Le Rév. Frère Berger est le seul de ce temps-là qui reste encore à côté de son chef. On sait les développements rapides pris par cette institution, l'une des plus importantes du Manitoba, qui compte vingt-deux instituteurs et institutrices et 900 élèves.

Le Frère Joseph, continue l'orateur, a été un éducateur dans toute la force du terme. Toute sa vie a été consacrée à l'éducation. Il s'est dévoué sans compter, depuis près d'un demi-siècle, au labeur obscur de la formation intégrale de l'enfant. Les élèves l'aiment; il est le conseiller, le consolateur des grands et des petits. Une fois sortis de l'école, il les suit dans la vie, les guide et les stimule. Nombreux sont ceux qui lui doivent en grande partie leur succès. Sa renommée, l'Institut Collégial Provencher en est redevable au Frère Joseph. Comme principal, il sait alléger la tâche de ses collaborateurs.

Il a fait siennes nos causes et nos difficultés. Dans nos congrès, on l'a vu travailler à nos côtés et faire part de son expérience pour rendre l'enseignement plus efficace. Il a été notre défenseur en plusieurs occasions; aux yeux des Anglais, il est l'un des chefs de la minorité franco-catholique.

Révérend Frère Joseph

Le Rév. Frère Joseph est longuement acclamé lorsque vient son tour de prendre la parole. Profondément touché de l'estime et de l'affection qu'on lui témoigne, il en exprime sa très vive reconnaissance. Faisant un retour vingt-cinq ans en arrière, il rappelle plaisamment qu'il ne fut pas reçu avec le même enthousiasme lors de son arrivée à Saint-Boniface. Les commissaires tinrent une assemblée qui ressemblait fort à un "indignation meeting" et protestèrent contre le changement de son prédécesseur. Avec le temps, les choses s'arrangèrent, mais le principal avoue qu'il ne fut pas toujours populaire auprès des membres de la Commission.

En 1915, l'école Provencher engagea sa première institutrice; ce fut Mlle Laurianna Couture, devenue depuis religieuse. Aujourd'hui, les institutrices sont en majorité. L'école sur l'emplacement actuel fut construite en 1906 et agrandie en 1913. Incendiée en 1923, elle fut reconstruite la même année et agrandie en 1929. Les conditions de la vie scolaire ont naturellement changé au cours de ce quart de siècle. C'est une réelle consolation pour le jubilaire de voir un si grand nombre de personnes venues lui témoigner leur reconnaissance. Il lui est impossible d'exprimer tout ce qu'il ressent; il ne peut que remercier la divine Providence pour la part de travail et de bonheur qu'elle lui a ménagée.

Passant en revue les principaux personnages avec qui il a été appelé à collaborer à l'oeuvre de l'éducation au Manitoba, le Frère Joseph fait l'éloge du ministre Coldwell qui fut, dit-il, un ami sincère de la minorité catholique et des Canadiens français. Il rappelle aussi le souvenir du Dr Thornton, puis souligne le splendide travail du ministre actuel de l'instruction publique, l'hon. R. A. Hoey et du sous-ministre, le Dr Robert Fletcher, qui compte plus de vingt-cinq ans de service. Parmi les honneurs qu'il a le plus appréciés, il mentionne celui qui lui fut conféré par le personnel enseignant de la province en le nommant président de son association.

L'hon. R. A. Hoey

L'hon. R. A. Hoey, se dit heureux de s'associer aux marques d'estime et d'admiration qui s'adressent au héros de la fête, pour son apport considérable à la cause de l'éducation. Il loue sa bonne humeur, sa haute conscience professionnelle, sa réelle personnalité. Un clergyman de passage à Winnipeg confiait ces jours-ci au ministre que le Manitoba lui paraissait actuellement la province la plus exempte d'antagonisme de races et de religions. Cet état de choses est dû à l'influence d'hommes du calibre d'un Frère Joseph, d'un McNeil, d'un Marion, d'un Fletcher. L'orateur exalte le dévouement de celui qui renonce à toutes les joies et à tous les honneurs légitimes pour se consacrer au service de ses compatriotes, à l'éducation de la jeunesse. Il n'y a pas d'explication à chercher, dit-il, en dehors de la charité chrétienne. C'est sa qualité de religieux qui a fait du Frère Joseph un grand éducateur.

Le Dr Howden, député fédéral, M. H. Fred Lawrence, député provincial, et M le maire Halliday, soulignent à leur tour son rôle bienfaisant comme éducateur et lui expriment leurs voeux au nom de la population de Saint-Boniface.

R. P. Béliveau, S.J.

Le R. P. Béliveau, S.J., recteur du Collège, rappelle fort à propos le mot de l'Ecriture Sainte: "Ceux qui enseignent la jeunesse brilleront dans l'éternité comme des astres." Cette fête nous révèle la candeur d'une belle âme religieuse. Le secret du succès du Frère Joseph est la vertu de charité qui a informé toutes ses actions. Avant de devenir un grand éducateur, il a été un religieux profondément convaincu de ses obligations.

(Suite à la sixième page)

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: Hervé SALA

L'A.C.J.C. EN SECTIONS

Les cadres primitifs de l'A.C.J.C. étaient un peu rigides. L'étude, surtout telle qu'on l'interprétait généralement, rendait l'enrôlement difficile en bien des endroits. Après un quart de siècle d'expérience, on a constaté que la masse de nos jeunes gens ne voulaient pas ou ne pouvaient pas se plier à un programme aussi restreint. De là, les "nouvelles orientations".

Ces "orientations" nous sont arrivées sans directives bien précises sur la manière de les mettre en pratique. On préférait laisser chaque cercle à sa propre initiative.

Puisqu'on le désire, disons en peu de mots ce qui s'est fait dans notre paroisse.

Usant de la liberté qu'ils avaient, nos jeunes gens se sont fait une constitution et des règlements.

Ils ont posé en principe qu'ils pouvaient se grouper en autant de sections qu'ils trouveraient dans leurs rangs un nombre suffisant de jeunes qui voudraient s'unir dans un but particulier, selon les aptitudes, les goûts, le temps et les capacités de chacun.

On put prévoir dès le début qu'il y aurait possibilité d'avoir quatre sections, dont l'une s'adonnerait plus spécialement à l'étude, la deuxième à la préparation des séances, la troisième au chant et la quatrième au sport.

Il fallait trouver une formule pour unir ces différentes sections dans l'esprit de l'A.C.J.C. tout en laissant à chacune d'entre elles assez d'autonomie. Il fut décidé de grouper ces quatre sections sous la direction d'un exécutif, composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier choisis parmi les membres de n'importe laquelle des quatre sections, et du président de chacune des sections. Et l'on rédigea des règlements destinés à déterminer les pouvoirs de cet exécutif.

Chaque section s'organisa ensuite et rédigea ses règlements.

Il serait peut-être fastidieux de donner au long ces règlements. Bornons-nous à quelques détails.

Les règlements auxquels est soumis l'exécutif n'ont de vigueur qu'en autant qu'ils ont été approuvés par la majorité des membres de toutes les sections convoqués en assemblée générale. Une fois approuvés, ces règlements ne peuvent être modifiés que du consentement d'au moins les deux tiers des membres à une autre assemblée générale.

Les règlements régissant les sections n'entrent en vigueur que lorsqu'ils ont été approuvés par l'exécutif.

L'aumônier et le président de l'exécutif font de droit partie du comité de direction de chacune des sections.

De nouvelles sections peuvent s'organiser avec le consentement de l'exécutif.

L'exécutif détermine, perçoit et administre les contributions annuelles des membres de toutes les sections.

Chaque section peut se créer des sources particulières de revenus qu'elle administre à son gré.

Un membre peut faire partie de plusieurs sections.

Les membres de toutes les sections peuvent assister comme spectateurs aux séances bimensuelles de la section d'étude.

Les membres qui ne sont pas en règle avec leur contribution annuelle n'ont pas de droit de vote aux assemblées générales, ni aux assemblées particulières des sections dont ils font partie. Ceux qui le sont, ont, outre ce droit, le privilège d'avoir leur entrée gratuite aux parties de cartes, concerts et séances donnés sous les auspices de l'une ou l'autre des sections de l'A.C.J.C.

Dans le cas de conflit entre les sections (chose qui ne s'est pas présentée encore), c'est l'exécutif qui règle le différend. Si le conflit a lieu entre une section et l'exécutif, on réfère la question au Comité Régional, en première instance, et au Comité Central en dernière instance.

Sans être parfaite, une organisation de ce genre semble offrir suffisamment de garanties pour permettre à l'Action Catholique d'atteindre à peu près tout ce qu'il y a de bonne volonté chez les jeunes gens.

J. Ad. SABOURIN, Curé,
Saint-Pierre Jolys, Man.

Un groupe. . .

Concentrons nos forces, n'éparpillons pas nos énergies et notre travail sera plus fructueux. Si nous voulons conserver notre entité catholique et canadienne-française, il faut nécessairement que nous travaillions la main dans la main. Pour cela il faut faire place aux esprits larges, prévoyants, qui ont en vue le bien général et qui n'hésitent pas à se lancer dans le chemin tortueux, difficile, qui les mènera vers la réalisation de leur but.

Nous avons de bonnes et solides associations catholiques, personne ne me contredira; mais nos sociétés, telles qu'elles sont, peuvent-elles donner le meilleur rendement? Peuvent-elles accomplir tout le travail qui se trouve sur leur chemin? Et au lieu de s'entr'aider comme elles devraient le faire, ne se nuisent-elles pas quelquefois?

Les orientations nouvelles lancées par le Comité Central de l'A.C.J.C., si elles sont bien comprises, permettent aux jeunes gens de différents goûts et de différentes aptitudes de se grouper ensemble et de poursuivre un but commun. Au cercle paroissial de Lachine, on trouve cinq sections qui marchent très rondement, et à St-Pierre même on en rencontre quatre qui fonctionnent à la satisfaction de tous.

Avec ce système de sections, on peut facilement enrôler tous les jeunes d'une paroisse. Les uns préféreront la section sportive, les autres la section d'étude et d'autres encore, les section dramatique ou de conférence Saint-Vincent-de-Paul. Maintenant, chaque section a ses propres constitutions et son propre conseil, le tout dirigé par un conseil supérieur; d'ordinaire, le président de chaque section fait partie de ce conseil central. Le conseil ou bureau central s'occupe de l'administration générale, des organisations extérieures, du recrutement, de la perception des contributions et de toute la finance de l'oeuvre

Ce système de sections offre donc de la variété, tout en conservant une bonne unité. C'est là un point important; autrement il n'y aurait point unité de direction et les différentes sections pourraient venir en conflit.

Les orientations nouvelles de l'A.C.J.C. paraissent hasardeuses de prime abord, mais l'expérience nous prouve qu'elles ont été très fructueuses partout où l'on en a fait l'essai. L'influence du bien ajoutée à celle du nombre est une force qu'il faut tâcher de développer au Manitoba. Jeunes gens, faites-vous apôtres de ce beau mouvement, travaillez avec énergie au groupement de la jeunesse catholique et canadienne-française — n'éparpillez pas vos forces, concentrez-les.

AMI DES JEUNES.

Le bonheur nous rapproche et nous unit, mais rien ne soude étroitement deux coeurs comme une larme.

Alphonse Karr.

"Il est de l'homme de bien, comme des plantes aromatiques: plus elles sont broyées, plus elles exhalent de parfums." (Franklin.)

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

SAINT-BONIFACE

Clergé et communautés

Percepteur: M. J.-A. Marion.

$50.00: RR. SS. de Jésus-Marie.
$25.00: S. E. Mgr A. Béliveau.
$25.00: Mgr Jubinville.
$25.00: Collège.
$16.00: RR. FF. de Marie.
$10.00: Hospice Taché.
$5.00: RR. PP. Capucins.
$5.00: M. l'abbé A. Decosse.
$5.00: M. l'abbé A. B. Boulet.
$5.00: Maison Provinciale des Soeurs Grises.
$10.00: M. l'abbé L. Primeau.
$2.50: M. l'abbé E. Lévêque.
$10.00: Le Précieux Sang.
$15.00: Hôpital St-Boniface.
$5.00: Hôpital St-Roch.
$5.00: M. l'abbé A. Brunet.
$5.00: M. l'abbé A. D'Eschambault.
$5.00: RR. SS. Oblates.
$10.00: Tiers-Ordre de St-François.
$3.00: M. l'abbé L.-P. Brunet.
$15.00: Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface.

Avenue Provencher

Percepteurs: MM. Ant. et Lucien Painchaud.

$10.00: M. le Juge J. Bernier.
$10.00: M. Henri Lacerte.
$3.00: Mlle M. A. Lamarre, Mlle M. Beaupré.
$2.50: Bibeau Frères.
$2.00: Mme L. Côté, Mme E. Plourde, MM. Isaïe Lavoie, Jos. Fourneaux.
$1.00: Mmes Y. Bonin, G. Fortin, Martel, Mlles Ferrier, T. Bouchard, MM. A. Lafrance, P. Lavoie, J. Beaulieu, T. Bouchard.
50 sous: Mme L. Joubert, Mme F. Baillargeon, MM. J. Bouchard, F. Savoie, A. Robert.
25 sous: MM. A. Richardson, E. Couture, J. S. Bouchard, H. Boux.

Rues Dumoulin et Collège

Percepteurs: MM. J.L. Trudeau, M. Trudeau.

$10.00: M. le Juge Prud'homme, F.-X. Lavoie.
$5.00: MM. H. Constant, J. E. Fontaine, J. A. Marion, Paul Gagnon.
$4.00: M. A. C. Larivière.
$2.00: MM. R. Bernier, J.-B. Lavery, Mme E. Cyr, Marius Benoist, F. Van Belleghem.
$1.00: MM. Jos. Bibeau, Emile Trudeau, Narcisse Fournier, Lucien Trudeau, R. Mager, J. Trudeau, O. Bellavance, F.-X. Gosselin, J. A. Lemay, Mme E. Sumner, Mme E. Trudeau, Mme Pelletier, Mme A. Patenaude, Amédée Fournier, Léo Soenen, Henri Benoist, Antonio Lanthier.
50 sous: Mme E. Bourgouin, Mme D. Marion, MM. J. Rémillard, Jos. Bouchard, J.-B. Voyer, Mme Paul.
25 sous: Mlle G. Couture, M. Doyle, Mme L. P. Beaudet, MM. Ozanam, Van de Wiele, Félix Hébert, C. Mondor, R. Péloquin, O. Brodeur, J. Warbeck, G. Lalonde, P. Stankovic, T. Lévêque.
15 sous: Mme J. Lapointe.
10 sous: M. G. McDougall, Conrad Blanchette.

Rue Notre Dame

Percepteurs: MM. Jos. Dégagné, J. S. Tremblay.

$5.00: M. Méderic Cyr.
$2.50: M. Ernest Hébert.
$1.50: M. Léon Rey.
$1.00: MM. O. Pelletier, E. Montcalm, E. Suarez, D. Van Belleghem, Mme J. T. Renaud, Mme Lévêque, Mme Toussaint, Mme J. Legouarguer, M. L. Lévêque.
50 sous: MM. Young, S. Tremblay, O. Desautels, E. Brunet, A. Michon, E. Marcoux, M. O...., J. Masson, J. Turenne, Mme A. Bougard.
25 sous: Mme Tuck, MM. A Boivin, V. Fontaine, S. Léonard, Alf. Gaudry, M. Laferrière.
10 sous: Mme Madden.

Rues Lavérendrye et Aubert

Percepteurs: MM. Henri Trudel, Charles Senez.

$3.00: M. J. C. Davis.
$2.00: MM. David Senez, A. Dussault, Henri Trudel.
$1.00: M. J.-B. Poirier, Jos. Arpin, J.-B. Lafrance, Charles Senez, Mlles Alice Trudel, G. Poirier.
50 sous: MM. A. Chénier, Jean Mager, M. Bouchard.
25 sous: M. Narcisse Ratté.

Rue Masson

Percepteurs: MM. J. L. Trudeau, B. Trudeau.

$2.00: MM. A. Huot, J.-B. Poitras, Mme E. Béliveau, Famille A. Bérubé.
$1.00: MM. A. Lemay, Jos. Asselin, fils, J. Schimnowski, H. Bellefeuille, Mme Bessel, Mme E. Dubuc, Mme E. Lévêque, Mme M. D'Eschambault,

Mme Pelland, Mlle L. Pelletier.
30 sous: Mme Turgeon, Mme Pépin, Une amie, MM. L. Martel, A. Lemay, H. Béchard, Mme Gorge.
35 sous: Mlle B. Dubois.
25 sous: MM. Brassington, W. McDougall, Mme Baron.

Rues Aulneau et Cathédrale

Percepteurs: MM. Henri Trudel, Charles Senez, J. A. Demers.

$10.00: M. Ludger Roux.
$3.00: M. Emile Létienne.
$2.00: Dr Henri Guyot.
$1.00: MM. J. Blais, J. DeCruyenaere, Magloire Lacroix, Félix Montaldo, L. Larivière.
50 sous: MM. Alex. Tétreault, V. Faille, Adélard Dubé, J. A. Guay, F. Constant.
25 sous: MM. A. Roy, L. Beaulieu.

Rue Langevin

Percepteurs: MM. Auguste Pichette, M. Toupin.

$5.00: MM. C. E. Gaudette, J. H. Daignault.
$3.00: M. F. Beaulieu.
$2.50: M. Azarie Labossière.
$2.00: MM. Math. André, M. Bougard, Mlle B. Léger.
$1.00: MM. W. Goebel, C.-R. Dufault, J.-A. Pambrun, Henri Boisonneault, J. A. L'Abbé, Basil Laurin, Mme Marie Dugal, Mme C. Duseigne, Mlle E. Dandenault.
75 sous: M. Henri Drieux.
50 sous: MM. J. Prince, Adolphe Guyot, Antonin Mouseau, Azarie Leblanc, W. Leblanc, Philias Tétrault, Achille Henrie, S. Fontaine, P. Huot, Mme V. Audette, Mme Renée André, Mme G. Hermary, Mlle Henriette Hermary.
25 sous: MM. Aug. Ethier, A. Champagne, V. Dubois, M. Lafrance, Ed. Lépine, W. Adam, Aimé Mondor, Geo. Blanchette, Mme Donalda Toupin, Mme E. Bibeau.
15 sous: M. Ernest Provencher.
10 sous: M. Justin Pascal.

Rues Ritchot et Hamel

Percepteurs: MM. P. Raimbault, P. Hébert, U. Lambert, N. Dupas.

$5.00: MM. S.-J. Dussault, Dr N.-A. Laurendeau.
$2.00: MM. J. Vermander, Z. Brabant, J.-C. Fournier, Philias Blanchette.
$1.50: M. Frs André.
$1.00: MM. W. St-Onge, J. Cortvriendt, R. Blanchette, C. Poitras, Ed. Lambert, Alph. Rocan, A. Lavallée, P. Buote, A. Gauthier, T. Baril, M. Deveyjonck, Roméo Dubreuil, Ulric Lambert, J.A. Prénovault, Alb. Lambert, Mme V. Jacques, Mme P. Raimbault, Mme Smith, Mme J.-B. Lavoie, Hector Germain, Rémi Dussault.
75 sous: Famille Lévêque.
50 sous: MM. I. Desrosiers, D. Monchamp, M. St-Hilaire, U. Phaneuf, N. Senez, M. Doiron, M. Goulet, F. Achet, Alb. Guilbault, Mme St-Godard.
35 sous: M. M. Barnabé.
25 sous: MM. G. Chaleil, A. Hébert, R. Corbeil, Mme J. Laurent, Mme L. Gagnon, E. Normandeau, Alb. Savoie, J. G. Charette.
17 sous: M. M. Bruneteau.

Rue St-Jean-Baptiste

Percepteurs: MM. R. Couture, U. Bélanger, Alb. Lambert, Marc Meunier.

$10.00: M. le Juge L. P. Roy.
$5.00: MM. L. Bétournay, C. Prud'homme, Alex. Bernier.
$4.00: M. Jos. Dumouchel.
$2.00: MM. J. Mathieu, I. Villeneuve, G. R. Renault, Léon Gauthier, G. R. Brunet, Mme Montagnon, Famille Marcoux.
$1.00: MM. M. R. Roy, Henri Lévêque, Jos. Boux, P. Chabalier, Pierre Couture, E. Martel, E. Bourque, F. Muller, J. E. Desrosiers, Victor Grey, Ed. Lévêque, Nap. Dupas, V. Delalleau, L. Miron, Noël Bernier, Paul Toussaint, Mme Paradis, Mme N. Despatis, Mme Eug. Couture.
50 sous: Anonyme, MM. A. Darneault, Adolphe Chaput, Mme Daoust, Mme McAvoy, Mme J. Magnan, Mlle Caroline Blanchette, Jean Leblanc.
25 sous: MM. E. Turenne, A. Jodoin, Jos. Mousseau, E. Hébert, R. Cretain, Alb. Clément, Mme A. Moreau, J. Laroque, Mme A. Bélanger.
20 sous: M. Albert Plante.
10 sous: M. Alex. Rémillard, J. St-Cyr.

Rues Desmeurons, Desautels et Deschambault

Percepteurs: MM. A. Pichette, J. Gauthier.

$5.00: MM. L.-P. Gagnon, H. Béliveau, Art. Cusson, Mme J. A. Gareau.
$2.00: MM. Denis Goulet, Jos. Rougeau.
$1.50: M. Joseph Gauthier.
$1.00: MM. Ed. Lane, A. Bélanger, Roger Goulet, Arthur Prud'homme, S. Rémillard, Nap. Prud'homme, Maurice Prud'homme, W. Raymond A. Thorimbert, L. S. Prud'homme, Mlle Ad. Marion, Mlle Claire Gauthier, Mlle J. O'Neil, Mlle Alberta Bernier.
50 sous: MM. Aug. Pichette, Mme O'Neill, MM. Arthur Gauthier, J. Verne, T. Guenette, Alb. Pelland, F. X. Courteau, F. Beaulieu.
25 sous: MM. Wil. Lavallée, V. Fontaine, Georges Leblanc, Chas. Leclerc, O. Couture, Pierre Raymond, Mlle M. Pichette, Mlle Noëlla Raymond, Mme Bourque, Mme L. Roy, Mme S. Prince.
20 sous: M. A. Bédard.
10 sous: M. Georges Lavack.
5 sous: M. Azarie McDougall.

Rue de la Morénie

Percepteurs: MM. Ephrem Toupin, Denis Goulet.

$5.00: M. Amable Toupin, Anonyme.
$3.00: M. Georges Taburet.
$2.00: MM. Alfred Despatis, Ephrem Toupin.
$1.00: MM. J. O. Toupin, A. Lescarbeault, M. Trudeau, M. Rémillard, J.-B. Laflamme, C. Rémillard, J. A. Savignac, Richard Sicotte, Mlle Denise Rocan, Mme J. D. Pelletier, Mme T. Marius, T. Molloy.
50 sous: Mlle H. Royal, MM. G. Reeche, J. Dufault.
25 sous: Mme P. Decloux, Mme C. Fontaine, Mlle M. Levasseur, M. Jos. Lambert.

Rue Dollard, Place Taché

Percepteurs: MM. E. P. Dumont, Fernand Viau.

$5.00: Dr L. D. Collin, M. Ernest Gagnon.
$2.00: M. M. E. Sabourin.
$1.00: MM. Georges Chavanne, Louis Tétreault, Modeste Sabourin, Clément Viel, Doria Phaneuf, Pierre Auger, Mme MacKenzie, Mme Aurélie Dufault.
75 sous: M. Philippe Schwartz.
50 sous: MM. E. P. Dumont, Jos. Senez, Alexis Pinvidic, Mme J. Ste-Marie.
25 sous: MM. Avila Joyal, Arthur Vouriot.

Rues Berry Bertrand et Goulet

Percepteurs: MM. Lucien et Antoine Painchaud.

$1.00: MM. V. Bourbonnière, A. Lemoine, A. Dusablon, Mme E. Painchaud, Mme J. A. Rousseau, Mme E. Desautels.
50 sous: MM. J. B. Châle, L. Rossignon, G. Gobeil, A. Rheault, Ant. Rousseau, Mme C. Ouellette.
25 sous: MM. A. Matte, Louis Boux, J. A. Piédalue, M. Pariseau, B. Brisebois, Aug. Rougeau, J. L. Rougeau, Mme P. Thibault, Mme C. Doiron, Mme A. Paul.
10 sous: M. Jos. Rozière.

Rues Larivière, Kitson et Youville

$2.00: M. Arthur Boutal.
$1.00: MM. Y. Mercier, Bockstael, Ernest Pelletier, Ed. Lanctot, V. Masson, Mme Legoff, Mme Leblanc, Eug. Sourisseau.
50 sous: MM. Mermeid, Chicoyne, Y. Riel, Mme Licoppe.
25 sous: Mme Gobat, Beauchamp, Chaleil A. Lavoie, E. Brin, Aubert, A. Leblanc.

Norwood Ouest

Percepteurs: MM. J. O. Brunet, Major Lavoie.

$5.00: Major Lavoie.
$3.00: Dr E. Laberge.
$2.00: Dr J. J. Trudel, Horace Chevrier.
$1.00: Mlle Jolivet.
50 sous: Mme J. Dubreuil, M. Chauvière, Mme Eug. Etienne.
25 sous: Mme B. Boulanger.

Bleauville et Seigneurie

Percepteurs: MM. J. A. M. Rodrigue, Eug. Sourisseau.

$5.00: M. J. A. M. Rodrigue.

$2.00: M. J. A. Lavoie.
$1.00: MM. Azarie Lavoie, Alb. Lavoie, Mme F. Belot.
50 sous: MM. Arthur Plante, S. Chamberland, Irenée Benoit, Anonyme.
25 sous: MM. Phil. Bibeau M. Petit, S. Vanderlesk, E. Carrière.
15 sous: M. S. Gauthier.

Rue Taché et Pointe

Percepteur: M. J. A. Demers.

$5.00: M. N. Bergeron.
$1.00: Mme Louise Normandeau, MM. J. B. T. Hébert, Alcide Voyer.
50 sous: Mme Collin.
25 sous: MM. S. Tascona, Chas Schwartz, Isidore Moscovitch, H. Gauthier, A. J. Gaillard.

Norwood Est

Percepteurs: MM. A. L. Monnin, J. De Montigny.

$10.00: M. Philippe Coutu.
$5.00: M. Hermas Rousseau.
$2.00: MM. Fred St-Germain, Albert Paquin.
$1.00: MM. Elz. Heppelle, Ant. Griveau, Aldéric Pétrin, Willie Roy, A. L. Monnin, J. De Montigny, Ed. Desrosiers.
50 sous: J. O. Bélanger, Mme L. Lafrance, Mme H. Bonin.
25 sous: M. Wm Gravel.

Rues Dubuc, La Seine

Percepteurs: MM. Omer Pelletier, P. Pothier.

$3.00: M. Omer Pelletier.
$2.00: M. l'abbé Brodeur.
$1.00: MM. T. Musso, F. Thomas, Masserey, A. Hogue, Souchon, H. Lamontagne, A. Sourisseau, Vander Elst, Mme Mourant.
50 sous: MM. P. Pothier, J. Martin, W. Muloin, Mme Verstraet.
25 sous: MM. De Moor, Combaz, Crombez, Ad. Pauwels, Mc Leod, Pilon, H. Musso, J. Musso, Mme Gobeil.

St-Vital

Percepteurs: MM. L. Rodrigue, G. Morier, Olier Morier.

$5.00: Mme Pierre Matchtelinck.
$2.00: M. Noé Rodrigue.
$1.50: M. Olier Morier.
$1.00: MM. R. Noiseux, Oscar Morier, V. Letain, G Philippon, Horace Morier.
50 sous: MM. Ant. Morier, Boisselle, St-Laurent, P. Gentes, Riel, sr, L. Riel, A. Allard, Lavallée, sr.
25 sous: MM. Alex. Morier, Hamel, Champagne, E. Bruce, A. Bruce, A. Berriault, M. Allard, Dom. Pednault, Mme Parenteau.

Les Jeunes Filles

Perceptrices: Mlles V. Couture, D. Rocan, L. Guyot, T. Guyot, L. Dussault, J. Painchaud.

$5.00: Mlle Marthe Chavanne.
$2.00: Mlles Jeanne Painchaud, L. Dussault, Madeleine Painchaud, Valentine Couture.
$1.00: Mlles M. R. Beaulieu, Renée Deniset, Marthe Painchaud, Berthe Marion, Dorothée Toupin.
75 sous: Mlle Gabrielle Roy.
50 sous: Mlles Léonie Guyot, B. Léger, Dusseigne, Bernadette Bélanger, F. Dubreuil, T. Brunet, Laura Brodeur, A. Marion, Irène Benoist.
25 sous: Mlles Blanche Lafrance, Thérèse Guyot, E. Longpré, Georgette Despatis, Jeanne Despatis, Anasthasie Jacques, M. L. Pelletier.

Total pour Saint-Boniface: $892.66.

ST-FRANCOIS-XAVIER

Il y a un oubli et une erreur à rectifier dans la liste de St-François-Xavier. Au lieu de Art. Lamothe, il faut lire Art. Laroque, $1.00; ensuite, le nom de Al. Boivin, 60 sous, a été oublié.

"Oh! qu'il faut se hâter de dépenser son coeur!" (Marceline D.-Valmore)

DESARMEMENT IMMEDIAT, DIT L'ALLEMAGNE

Le gouvernement du Reich rejette le projet français de désarmement graduel —Espoirs d'entente

Paris—La réponse de l'Allemagne à l'aide-mémoire du gouvernement français au sujet du désarmement est arrivée au Quai-d'Orsay. Il paraît que dans ce document l'Allemagne demande un désarmement immédiat, rejetant le projet français du désarmement graduel. A la proposition française de détruire sans délai la moitié des avions de bombardement, l'Allemagne répond que cela ne l'intéresse pas, puisqu'elle ne possède pas d'avions militaires. Enfin, l'Allemagne demande des précisions sur certains points du projet français et réaffirme que le Reich a droit à la péréquation des armements défensifs.

Au Quai-d'Orsay, on dit que les termes de la réponse laissent une issue aux négociations et permettent d'espérer de bons résultats.

Ton amical

Berlin — Les autorités allemandes font remarquer que le ton de leur réponse à l'aide-mémoire de la France est amical. D'après des porte-parole, le gouvernement allemand voit parmi les propositions françaises un projet de période d'épreuve auquel il s'oppose. Quant à la question des effectifs allemands, il déclare trouver incompatible avec la sécurité du pays le total de 200,000 hommes. D'autre part, il se déclare prêt à accepter le contrôle d'organisations quasi-militaires, comme les troupes d'assaut, pourvu que les autres pays acceptent un contrôle semblable chez eux. Il affirme attacher une grande importance à la proposition de réduire de moitié les forces aériennes, mais demande comment on utiliserait les avions désarmés.

Les Ecossais passent pour extrêmement économes. L'un deux, voulant allumer sa pipe, prie tour à tour ses compagnons de voyage de lui faire cadeau d'une allumette. Personnne n'ayant été à même de lui donner du feu, notre homme a ce cri du coeur:
— Diable! il va falloir que j'allume une des miennes!

VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 24 JANVIER 1934 — NUMERO 34

L'apostolat du journal, sans doute, ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher.
MGR A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans les mains sales. Avec cela on gâte un siècle. Il s'écrit aujourd'hui des choses qui lèveront en semences de crimes.
LOUIS VEUILLOT.

RIEN NE PRESSE, MONSIEUR BENNETT

Les ministres des provinces de l'Ouest ont profité de leur séjour à Ottawa, vendredi dernier, pour conférer avec M. Bennett, sur l'important problème de la réduction des emblavures de blé, que nous impose le fameux accord mondial. D'après le communiqué officiel, ils seraient tombés d'accord sur les mesures législatives à adopter. Cependant, l'on annonce une nouvelle conférence pour le mois prochain, et dans l'intervalle, l'on fera un peu de propagande auprès des cultivateurs pour les convertir à l'idée de la restriction; mais l'on escompte que la nature se chargera d'opérer les limitations nécessaires. De toutes façons, les prix peu élevés et les faibles ressources actuelles d'un grand nombre de fermiers seront des raisons suffisantes pour faire baisser la quantité de grain confiée à la terre.

Avant de rédiger sa loi, le gouvernement fédéral devra attendre que les provinces des prairies lui aient soumis les chiffres des emblavures de blé prévues pour ce printemps et l'étendue des dégâts problables causés par les sauterelles. Le texte législatif sera alors soumis aux autorités provinciales qui pourront l'approuver ou le rejeter. Après quoi, il n'y aura plus qu'à le faire adopter par le parlement et par les différentes législatures.

Si, à ce moment, les travaux des semailles ne sont pas déjà bien avancés, c'est que l'hiver aura été décidément aussi long que rigoureux. Voilà une loi dont l'enfantement aura été extrêmement laborieux. On veut sans doute l'escamoter ou la réduire à si peu que rien, puisqu'il est clair qu'elle sera inutile et d'application impossible. M. Bennett doit se rendre compte aujourd'hui qu'il est plus facile de régler le problème du blé dans une conférence mondiale qu'avec les producteurs de son pays.

* * *

L'opposition de l'Ouest s'affirme de plus en plus. Au mois de novembre dernier, les Fermiers-Unis du Manitoba s'étaient contentés de "laisser sur la table" une motion approuvant l'accord de Londres. Ils avaient pour cela une excellente raison, la province ayant déjà réduit passablement sa production de blé depuis une vingtaine d'années. Cette attitude était en somme modérée; on a pu se rendre compte depuis que le sentiment général parmi les cultivateurs manitobains est nettement hostile à l'accord.

Les Fermiers-Unis de l'Alberta viennent de se prononcer à leur tour et leur décision apporte un élément nouveau, sinon imprévu, dans le débat. D'opinions plus avancées, ils ne s'effraient pas d'un contrôle gouvernemental sur la production et acceptent le principe de la limitation. Mais ils y posent une condition essentielle: les cultivateurs devront recevoir une compensation, soit sous forme de boni raisonnable, soit sous forme d'un prix garanti.

M. Bennett envisage-t-il le problème de cette façon. C'est peu probable. Attendons qu'il se prononce.

La demande des Fermiers-Unis albertains n'a rien d'excessif et se justifie tout à fait. Du moment que les autorités du pays assument le pouvoir de réduire la quantité de blé que le cultivateur pourra semer et vendre, elles lui doivent en justice une compensation pour cette partie de revenu qui va lui manquer.

C'est d'ailleurs ce qui se passe actuellement aux Etats-Unis, où l'on a décidé de soustraire cent millions d'acres à la production et d'indemniser les fermiers en conséquence. Il en coûtera près d'un milliard au trésor américain. Si les projets que l'on a en vue chez nos voisins se réalisent, l'industrie agricole passera pour ainsi dire entre les mains du gouvernement. Le cultivateur deviendra un fonctionnaire-producteur qui, comme tout bon serviteur de l'Etat, aura son salaire assuré. Mais il est possible que ces grands projets avortent. Les millions que l'on paie actuellement à titre de bonis sont prélevés sous forme de taxes sur les consommateurs de blé. La situation serait bien différente chez nous. Au lieu de cent trente millions de consommateurs, nous n'en avons que dix millions; notre blé nourrit surtout les Européens, qu'il n'est pas en notre pouvoir de taxer.

* * *

De la Saskatchewan nous arrive une autre opinion trop juste pour ne pas être considérée. Le doyen A. M. Shaw, de l'Université de Saskatoon, déclare que les mesures de restriction ne devraient pas s'appliquer là où l'on ne peut cultiver avec succès autre chose que des céréales. Or, c'est un fait reconnu que dans une partie des districts qui produisent le meilleur blé, le manque d'eau et la nature du terrain rendent impossible toute culture mixte.

Le gouvernement fédéral, qui s'est engagé à réduire les emblavures, se trouve donc en présence du Manitoba qui s'est déjà limité volontairement, de la Saskatchewan qui n'a pas le choix de varier sa production et de l'Alberta qui ne veut pas entendre parler de restriction sans compensation. Sa tâche est difficile, mais il aurait tort de s'en faire. Que nos législateurs procèdent lentement et sagement, selon leur coutume. Entre temps, nos cultivateurs sèmeront dans la mesure de leurs moyens. Au cours des quelques mois qui suivront, le vent, la pluie, la grêle, le soleil, les sauterelles, la rouille, les vers se chargeront du reste.

Donatien FREMONT.

L'Action Nationale

L'Action nationale publie en janvier un numéro des plus substantiels et d'un vif intérêt. Il débute après le mot d'ordre de la rédaction consacré aux fêtes du IVe centenaire du Canada, par un magistral article de l'abbé Lionel Groulx sur l'opportunité de l'enquête que la revue poursuit cette année: l'éducation nationale.

M. Paul Gouin traite ensuite de la façon originale un sujet toujours actuel: la colonisation. Puis M. Donatien Frémont expose en une forte étude la situation de nos compatriotes dans le Manitoba.

Ce numéro contient aussi des articles de M. Albert Rioux, de M. Hermas Bastien, de M. Arthur Laurendeau, les chroniques habituelles sur les livres, la Vie courante, etc.

L'abonnement à l'Action nationale est de $2.00 par année. S'adresser au secrétariat, La Palestre Nationale, 840, rue Cherrier, Montréal.

La Société de Marie

Le 25e anniversaire du Révérend Frère Joseph comme principal de l'Institut Collégial Provencher met en évidence la Société de Marie à laquelle il appartient. Il est donc à propos aujourd'hui de revenir en arrière et de voir ce qu'est cette Société. Pour en trouver la fondation, il faut remonter aux jours troublés de la Révolution française, où le fondateur fut l'un des restaurateurs de l'éducation catholique.

Dix années de révolution avaient laissé la France ruinée et en proie à l'anarchie. La plupart des églises étaient fermées et le peuple, privé depuis des années de toute instruction religieuse, s'adonnait à des pratiques inspirées par la superstition plus que par la foi. Mais par la nomination de Bonaparte au titre de premier Consul, la Révolution prenait fin et une ère nouvelle allait s'ouvrir. Soucieux de rendre à la France la paix intérieure, Bonaparte fit rouvrir les églises et dès 1801 signa avec le Pape le Concordat qui devait régir les rapports de l'Eglise et de l'Etat pendant plus de cent ans.

On s'étonne parfois de la rapidité avec laquelle, après la Révolution, la France catholique sortit de son tombeau et reprit sa place de fille aînée de l'Eglise. On en trouve le secret dans l'étude de la fondation de ces nouvelles congrégations religieuses, parmi lesquelles figure la Société de Marie. Cette Société doit sa fondation à l'abbé Joseph Chaminade, dont la cause de béatification est introduite en cour de Rome. Né à Périgueux en 1761, le futur fondateur était le treizième enfant d'une de ces fières familles de bourgeois du Périgord qui fournit quatre de ses enfants à la vie religieuse. Ordonné prêtre en 1785, l'abbé Chaminade, malgré les jours troublés de la Révolution, put, au milieu de grands périls, se maintenir à Bordeaux jusqu'en 1797, époque à laquelle il fut obligé d'émigrer en Espagne. C'est là, sur la terre d'exil, qu'il trouva la direction à donner à sa vie et à son apostolat. Déjà, à côté de ses devoirs ordinaires de prêtre, il se livrait au ministère spécial du soin de la jeunesse. Il semblait y être porté par une vocation particulière, qu'il fortifiait par un sens très juste des intérêts de l'Eglise. Il voyait la société nouvelle issue de la Révolution hériter de la légèreté d'esprit et de moeurs et des erreurs qui étaient le caractère dominant de la fin du 18e siècle formée aux principes de Voltaire.

L'abbé Chaminade comprit que si l'on ne s'emparait pas au plus tôt de cette jeunesse pour lui donner la foi et la science de la religion, tout était perdu pour cette génération naissante. La restauration religieuse de sa patrie devait venir des oeuvres d'éducation et de jeunesse. Aussi voit-on l'abbé Chaminade, dès son retour en France en 1800, continuer malgré les difficultés son apostolat.

Il formera d'abord une élite qui l'aidera à étendre le champ d'action. De longtemps on ne pouvait espérer voir renaître les anciens ordres religieux. Il pensa donc à former une nouvelle société religieuse, mais il lui fallut attendre jusqu'en 1817 un gouvernement plus modéré qui permit cette fondation. Il dut tenir compte de la difficulté à faire renaître une congrégation sous les mêmes formes qu'avant la Révolution; c'est pourquoi il donna aux membres de la Société le costume civil des bourgeois du temps. Bien que, dans la suite, il eût pu changer ce costume, il préféra le conserver et il est devenu l'une des règles de la Société.

La formation des chrétiens apôtres, c'est le mot d'ordre de toute la longue vie de l'abbé Chaminade, de toutes ses oeuvres, et de l'éducation qu'il a assurée à des milliers de jeunes gens. Son champ d'action s'est étendu par l'enseignement du catéchisme, les patronages, associations pieuses, enseignement sous toutes les formes, écoles primaires, secondaires, écoles normales, professionnelles et collèges. Regarder l'éducation de la jeunesse comme l'un des premiers et des principaux moyens de procurer le salut des âmes, être heureux de n'avoir pendant toute sa vie qu'à travailler à l'éducation de la jeunesse, tel est l'idéal que l'abbé Chaminade donna à la Société de Marie.

Sous la protection de la Mère de Dieu, cette Société s'est développée d'une manière prodigieuse. Elle est aujourd'hui implantée dans les cinq parties du monde. En Europe, de Bordeaux, lieu de fondation, elle s'est étendue dans la France entière et de là en Suisse, en Autriche, en Allemagne, en Belgique, en Italie et en Espagne. Elle a pénétré dans l'Afrique du Nord où elle prend sa part à la restauration chrétienne. En 1883, plusieurs écoles des îles de l'Océanie lui ont été confiées. En 1888, d'autres religieux se fixaient au Japon, où ils possèdent actuellement plusieurs maisons florissantes. Introduite aux Etats-Unis en 1849, du vivant même du fondateur, elle s'y est développée et y possède deux provinces florissantes. C'est de là qu'elle est venue au Canada.

Le 25 août 1880, en la fête de saint Louis, roi de France, à la demande de Mgr Taché, arrivaient au Manitoba les premiers frères de la Société de Marie qui prirent charge de l'école Sainte-Marie de Winnipeg. L'ayant abandonnée en 1917, ils prirent charge de l'école des garçons du village de Saint-Jean-Baptiste, où ils ont ouvert un postulat. Depuis 1892, ils dirigent avec la compétence et le succès que l'on sait l'importante école Provencher de Saint-Boniface.

A la célébration du 25e anniversaire d'un de ses membres comme principal de cette école, il était opportun de faire halte et de jeter un regard en arrière sur cette Société de Marie et de faire des voeux pour que son oeuvre se continue encore longtemps sur les bords de la rivière Rouge.

FRANC.

ECHOS D'EUROPE

Paire de gifles et coups de poing

Paris—L'affaire Stavisky continue de causer de l'effervescence dans le monde parlementaire. Un député noir de la Martinique, M. Joseph Samuel Lagrosillière, a souffleté deux fois le député Désiré Ferry, directeur de la Liberté, en l'accusant de calomnie. M. Ferry aurait affirmé, dans son journal, que le député noir s'était parjuré au sujet de l'escroquerie qui a englouti 40 millions de dollars d'épargnes. M. Ferry a répondu par un coup de poing.

Un autre député, M. Henriot, a dit dans un discours que Mme Stavisky ayant été arrêtée pour vol en 1926, M. de Monzie et M. Joseph Paul-Boncour, ministre des affaires étrangères, avaient eu une entrevue avec elle alors qu'elle était en prison. Je ne dis pas, a-t-il expliqué, que ces messieurs ne sont pas allés parler à Mme Stavisky comme avocats. Mais, dans ces affaires, on ne sait jamais si c'est le politicien ou l'avocat qui agit.

MM. Henriot et de Monzie se sont envoyé des témoins.

L'Allemagne refuse de discuter de la Sarre

Genève — Le gouvernement allemand s'est refusé à discuter avec la Société des Nations la question du plébiscite dans le bassin de la Sarre. Dans la note adressée à Genève, le gouvernement allemand apprécie l'initiative prise par la Société des Nations, mais regrette de ne pouvoir prendre part à la discussion.

Sainte Jeanne-Antide Thouret

Cité Vaticane — La canonisation de sainte Jeanne-Antide Thouret, fondatrice des Soeurs de la Charité d'Annecy (ou de Besançon) a eu lieu en présence de milliers de pèlerins français et de pèlerins italiens. Quatre mille Soeurs de la Charité assistaient à la cérémonie. Parmi ces religieuses, il y avait les Soeurs Cecilia Castena et Paola Alfieri, guéries par l'intercession de la nouvelle sainte.

Goering abat les loges maçoniques

Berlin — Les trois principales loges maçonniques de Prusse ont été pratiquement mises hors la loi par Hermann-Wilhelm Goering, premier ministre de Prusse qui a modifié les règles régissant l'enrôlement des membres afin de hâter leur dissolution.

Le décret de Goering dit: "Il n'est plus nécessaire de maintenir ces loges puisque l'unité nationale est réalisée. La considération de leurs désirs spéciaux n'est plus justifiée."

Un nouveau règlement autorise la dissolution d'une loge si elle ne groupe plus que sept membres.

Canonisations

Cité vaticane — Sa Sainteté le pape Pie XI a approuvé la canonisation de quatre bienheureux, à un consistoire semi-public.

Les canonisations auront lieu aux dates suivantes: Mère Marie-Michelle du Saint-Sacrement, le 4 mars; Louise de Marillac, confondatrice des Filles de la Charité, le 11 mars; Louise de Marillac, co-fondatrice Marie Pierotti, le 19 mars; et Don Bosco, Fondateur des Salésiens, le 1er avril.

NOUVELLES DE PARTOUT

Calgary élit un nouveau député

Calgary — La circonscription provinciale de Calgary a élu le candidat libéral W. Harry Ross, député à l'Assemblée législative, en remplacement du feu M. George H. Webster, chef du parti libéral. M. Ross a obtenu 10,799. Mlle Amélia Turner, candidate du parti dit C.C.F., a obtenu 9,000 voix. C'est sa seconde défaite en moins d'un an. Les deux autres candidats, M. E. H. Starr, travailliste-agricole, et M. C. F. Jamieson, populiste, ont perdu leurs dépôts électoraux.

Cette victoire libérale ne modifie pas la composition de l'Assemblée législative, qui demeure la suivante: 40 cultivateurs-unis albertains, 11 libéraux, 5 conservateurs, 4 indépendants et 3 travaillistes.

Mort du docteur Arthur Rousseau

Québec—Le docteur Arthur Rousseau, doyen de la Faculté de médecine de l'Université Laval et l'un des plus éminents chirurgiens de la ville de Québec, est décédé à l'âge de 61 ans, après cinq jours de maladie.

Le docteur Rousseau devait présider le congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord fixé au mois d'août prochain. Il était bien connu en France, où il fut le premier Canadien français élu membre de l'Institut Pasteur. Le gouvernement français l'avait honoré il y a quelques années du titre de chevalier de la Légion d'honneur.

Le Dr Arthur Rousseau a contribué au développement de l'Hôtel-Dieu et il a fondé trois grandes institutions hospitalières: l'hôpital Laval, l'hôpital du Saint-Sacrement et la clinique Roy-Rousseau, qui porte le nom de feu Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Québec et le sien.

Il a été délégué officiel du Canada au Congrès de la tuberculose de Washington et de Rome et délégué officiel canadien au centenaire de Pasteur, en 1922 à Paris et à Strasbourg. Il était membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris.

La ville de Québec célébrerait le quatrième centenaire du Canada

Quebec — De grandes fêtes qui coïncideront avec les manifestations de Gaspé, à l'occasion du 400e anniversaire de la prise de possession du sol canadien par Jacques Cartier, se dérouleront, l'été prochain, dans notre ville, si les citoyens veulent donner suite à l'idée que vient de lancer le maire H.-E. Lavigeur.

Les fêtes de ce quatrième centenaire se dérouleraient ici, quelques jours avant celles de Gaspé. On profiterait de la circonstance pour inviter la Compagnie générale transatlantique à diriger sur le St-Laurent le paquebot "Champlain", qui n'a jamais navigué dans les eaux canadiennes.

La ville de Paris a informé le maire Lavigeur qu'elle serait disposée à envoyer une imposante délégation au Canada, si de telles manifestations avaient lieu à Québec. Toutes nos sociétés organisées viennent d'être invitées à étudier ce projet et à prendre des dispositions en ce sens.

Changements à la légation française d'Ottawa

Ottawa — Le comte Jean de la Grèze, secrétaire de la légation française à Ottawa, est rappelé à Paris, pour occuper un nouveau poste. M. Maurice Dayet, secrétaire d'ambassade, le remplacera.

Etienne Jalenques, secrétaire-archiviste de la Légation française d'Ottawa, est nommé secrétaire du consul général de France à New-York. M. Albert Baron, vice-consul de France, le remplacera à Ottawa.

Mort d'un citoyen en vue de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, P.Q. — M. Euclide-Henri Richer, chevalier de Pie IX, zouave pontifical et ancien maire de Saint-Hyacinthe, est décédé à l'âge de 85 ans et 7 mois. Dans la personne de M. Richer disparaît l'un des citoyens les plus en vue à St-Hyacinthe. Il naquit à Saint-Césaire, comté de Rouville, le 30 juin 1848. Il fit ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe où il les termina en 1866. Il quitta alors notre ville pour un séjour de deux années dans le service militaire comme zouave pontifical à Rome. Après quelques années d'expérience acquise auprès du fondateur de la maison J.-B. Rolland & Fils, M. Richer débuta dans le commerce de librairie et de papeterie en 1872. Il se retira des affaires en 1916. Comme échevin il siégea à l'hôtel de ville de 1888 à 1898, et comme maire de 1898 à 1902.

Les Etats-Unis envahis par l'Angleterre!

Washington—Les sénateurs opposés à la canalisation du Saint-Laurent se sont fait entendre à Washington lors d'une ardente discussion à la Chambre haute. Le sénateur J. Hamilton Bill, démocrate de l'Illinois, n'eut pas peur d'affirmer qu'un tel projet ouvrirait une route directe à l'Angleterre, en cas de guerre avec les Etats-Unis.

Bill expliqua ensuite qu'il n'y aurait peut-être pas de guerre entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, mais que ceux-ci pourraient devenir les alliés d'un ennemi de l'Angleterre. L'image d'une invasion du centre des Etats-Unis par la flotte anglaise fut tournée en ridicule par le sénateur Arthur Vanderberg, républicain du Michigan.

Complot communiste en Californie

Los Angeles — Le capitaine Carl Sunderland, officier retiré de l'armée, témoignant au procès engagé contre des officiers de l'Alliance germano-américaine soupçonnés de sympathiser avec les nazis allemands, a déclaré qu'il avait été averti par des membres d'une organisation connue sous le nom des "Amis de l'Allemagne", que les communistes s'apprêtaient à renverser le gouvernement américain.

Les communistes, paraît-il, auraient les plans de tous les arsenaux de la côte du Pacifique et seraient à fomenter un complot monstre contre Washington.

Si ces faits peuvent être prouvés, l'affaire prendra une importance internationale indubitable. Sunderland prétend que les "Amis de l'Allemagne" entraînent des troupes de choc semblables à celles de Hitler, en les déguisant sous des noms d'associations sportives.

Les cendres de Crémazie

Québec — Un comité spécial vient d'être formé à Québec afin de faire revenir en terre canadienne, au mois d'août prochain, les cendres du poète canadien Octave Crémazie, décédé le 16 janvier 1879 au No 19, rue Bernardin-de-St-Pierre, au Havre, en France.

On sait que c'est dans une chambre d'hôtel, et sous le nom d'emprunt de Jules Fontaine, qu'Octave Crémazie est mort, sans avoir revu son pays natal.

Le sulphate de sodium en Saskatchewan

Régina — L'industrie du sulphate de sodium est en pleine activité. La "Sodium Corporation Ltd.," d'Aisask, Saskatchewan, projette la construction d'une usine d'une puissance quatre fois plus grande que celle de son présent établissement. La "Natural Sodium Deposits, Ltd.," de Dunkirk, Sask., a doublé son usine en 1933. La "Horseshoe Lake Mining Co.," de Ormiston, a été en pleine opération depuis août 1933. Soda Deposits Ltd., de Fusilier, fait de grandes altérations à ses établissements et entrevoit un travail continuel en 1934.

"The Metallics and Non-Metallics, Ltd.," projettent une construction à Engebright, au nord de Maple Creek. Le dépôt de sodium est estimé à 25,000,000 tonnes, et on croit qu'il est le plus grand de l'Empire Britannique.

Ile de glace

On sait que, pour permettre aux avions de pouvoir franchir l'Atlantique entre la France et les Etats-Unis, on a depuis longtemps préconisé la création d'îles artificielles qui, placées au milieu de l'océan, serviraient de relais et de postes de ravitaillement. Un ingénieur allemand propose de créer des îles... de glace. Il suffirait de trouver des emplacements où le fond de la mer ne soit pas à une trop grande profondeur. Des navires s'y rendraient qui seraient munis de machines frigorifiques puissantes. Des tuyaux placés verticalement recevraient la saumure destinée à congeler l'eau autour d'eux. Quand le bloc de glace serait formé depuis le fond jusqu'à la surface, on y tranférerait les machines qui serviraient à entretenir la glace. L'ingénieur allemand assure que cet entretien serait facile et peu coûteux. L'idée est curieuse, mais nous serions surpris si elle était jamais mise à exécution.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La crise et la jeunesse

Le Droit (Charles Gauthier):

Le chômage prolongé des jeunes gens est l'un des effets le plus redoutables de la crise économique mondiale.

D'après des estimations diverses, sur environ 7 millions de chômeurs que l'on comptait en Allemagne, en 1932, 1,750,000, soit plus du quart, étaient âgés de 25 ans. Au Danemark, en mai 1933, sur un total de 129,-367 chômeurs, on en comptait plus de 36,000 de moins de 25 ans, dont 19,000 de 18 à 22 ans. Aux Etats-Unis, le nombre des jeunes gens des deux sexes âgés de moins de 18 ans, ayant un emploi, était tombé de 2,700,000 en 1920 à 2,100,000 en 1930. En Grande-Bretagne en mai 1933, on évaluait à plus de 140,000 le nombre des chômeurs de 14 à 18 ans. En Italie, on estimait que le nombre des chômeurs de 12 à 18 ans devait être d'environ 250,000 à la fin de 1932. En Norvège, au début de 1933, sur 75,000 chômeurs, 20,000 étaient des jeunes gens de 18 à 24 ans, et 7,000 d'entre eux n'avaient encore jamais pu trouver du travail. En Suède, un recensement opéré le 28 février 1933 a montré que, sur 179,507 chômeurs, 59,317 (environ 33%) étaient des jeunes gens de 18 à 25 ans.

Le bulletin mensuel de l'Organisation internationale du Travail, auquel nous empruntons ces renseignements, estime qu'à beaucoup d'égards, l'inactivité prolongée d'une grande partie de la jeunesse est "plus dommageable encore à l'ensemble de la société que le chômage des adultes."

Plusieurs pays ont compris la nécessité de mesures spéciales en vue d'occuper les jeunes gens restés sans emploi à leur sortie de l'école. Mais, ici et ailleurs, il y a encore beaucoup à faire.

Un peuple trop gouverné

Le Soleil (Québec):

Plus d'une fois déjà, on a démontré que la fusion du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard, pour l'est du Canada, et celle du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, pour l'Ouest, devraient s'imposer pour des raisons géographiques, économiques et ethniques. Ces centralisations administratives auraient pour résultat d'unifier la politique dans des territoires soumis aux mêmes conditions et d'épargner aux contribuables des sommes énormes.

De la sorte, il y aurait cinq provinces au lieu de neuf. Il ne saurait être question de la fusion de l'Ontario et de Québec, d'abord, à cause de la question de races qui est primordiale, ensuite, à cause de l'importance numérique et économqiue de chacune d'elles. La Colombie-Anglaise devra toujours être conservée pour des raisons géographiques. Les Rocheuses la protégeront éternellement.

Le projet de sir John Aird est cependant difficile à réaliser. Rien n'est plus dur à renverser qu'un état de choses politique passé à l'état d'habitude. Une multitude d'intérêts, petits et grands, gravitent autour de chaque parlement, et ces intérêts se défendront jusqu'à l'extrême. On puisera ces arguments à même le répertoire banal des formules patriotiques (chaque province se croyant une patrie) pour ne pas briser le cercle formé autour des places à garder ou à gagner. Là est le mal.

SAINT-BONIFACE

S. E. Mgr Yelle au Cercle local de l'Association d'Education

Le Cercle local de St-Boniface, après avoir pris sa part des réjouissances de l'automne, se remet avec ardeur au travail, et recommencera dimanche soir, le 28 prochain, la série de ses soirées mensuelles.

On se rappelle que l'Exécutif provincial de l'Association d'Education, toujours soucieux de maintenir le niveau de nos forces nationales, avait en 1932, arrêté le plan de ces soirées mensuelles qui se composent d'une conférence et d'un programme artistique approprié, dont la mise à exécution était confiée aux cercles locaux.

Durant la saison 1932-33, cinq de ces conférences ont été données à St-Boniface et fort goûtées.

Le retard apporté cette année à reprendre ces séances éducatives va nous servir à souhait, puisque S. E. Mgr Yelle a daigné se rendre avec une grande bienveillance à l'invitation qui lui a été faite d'inaugurer cette nouvelle série, en donnant la première conférence de 1933-34.

Vous nommer le conférencier, c'est dire toute l'importance que comportent ces soirées, et nous assurer sans peine une salle comble.

Ne manquons pas d'aller ranimer nos énergies, peut-être un peu somnolentes, à ce foyer de haute autorité, d'un patriotisme large et éclairé et de sages conseils, que Son Excellence Mgr le Coadjuteur met volontiers à notre disposition.

Rendons-nous donc nombreux à la grande salle des fêtes de l'Institut Collégial Provencher, dimanche soir, à 8 h. 15, le 28 janvier. Les enfants ne seront pas admis.

A. G. R. RAYMOND,
Sec.-Corr. du C. L.

A l'hôtel de ville

Au bout de leurs ressources, voyant les gouvernements leur prendre bien des moyens de taxation, les municipalités ont suivi avec intérêt les conférences d'Ottawa. Il semble qu'enfin le fédéral va comprendre que cette politique de secours directs a été une faillite et qu'elle va être remplacée dans la mesure du possible par une forte politique de secours par travaux publics. A ce sujet, peut-on redire qu'un travail qui serait pour le meilleur crédit de Saint-Boniface et du pays, serait celui de la construction d'un mur de soutien sur la rivière Rouge du Pont Provencher à l'hôpital. C'est un travail qui s'impose. Depuis 50 ans il est à l'étude; des plans, des estimés ont été préparés. Laissé au bon vouloir de la politique, il ne s'est pas fait, et cependant son utilité se fait sentir plus que jamais. L'avenue Taché, par son manque de largeur, est une vraie disgrâce pour la Cité. Ce travail étant sur la rivière est un travail fédéral. La ville de Winnipeg est la capitale du Manitoba, la troisième ville du Canada, et la rivière Rouge une des grandes rivières du pays. Que peut penser l'étranger traversant notre ville, à la vue de cette historique rivière Rouge qui, faute d'un mur de retenu à un point faible, mange de plus en plus la rive et permet l'infiltration de l'eau qui va devenir une nuisance aux fondations d'importantes bâtisses.

* * *

Nos échevins et notre contrôleur sont fort occupés par la préparation des estimés, et l'on cherche partout à économiser. Faudrait-il rappeler que le point le plus sûr de la ruine de la Cité est celui de ce budget de la charité, qui va s'élever à au-delà de $350,000 pour 1933, avec une somme de près de $175,000 payable par la Cité, c'est-à-dire par le contribuable? Toute l'attention du conseil devrait se porter sur ce budget, dont la part de paiement est exagérée et sans justice pour une petite ville de 16,000 âmes. Le temps n'est-il pas venu de faire comprendre au fédéral la gravité de la situation financière qui nous est faite par la part payée par la Cité dans ce budget et lui demander une compensation? Il y a là un bon travail à faire par notre conseil. Il sera d'ailleurs dans l'esprit et la politique de notre premier ministre Bennett qui, lors de son passage à Winnipeg, il y a quelques semaines, dans une rencontre avec les maires, leur rappelait le devoir des municipalités qui, étant les premières à s'apercevoir des besoins du peuple, ont le devoir d'en prévenir les gouvernements. La solution première de nos difficultés reste donc dans le travail, les initiatives de nos dirigeants, petits ou grands. Qu'ils soient à la hauteur de leur tâche et nul doute que des jours meilleurs s'en viendront.

La Société St-Jean-Baptiste

Dimanche prochain, le 28, après les vêpres aura lieu à l'Institut Collégial Provencher, l'assemblée annuelle de la Société. Le Président et le secrétaire donneront un rapport des activités de l'année et de l'état des finances.

Le programme de la fête Nationale sera élaboré. Après la discussion auront lieu les élections.

Le SECRETAIRE.

Mort de M. Michel Chicoine

M. Michel Chicoine, citoyen bien connu de St-Boniface, est décédé à sa demeure, 453, rue Horace, à l'âge de 74 ans. Il était venu à St-Boniface il y a plus de 30 ans. Il était originaire de Québec. M. Chicoine a laissé pour pleurer sa perte son épouse et six enfants, dont cinq garçons et une fille. Télesphore, établi à Victoria, Colombie-Britannique; Michel, Patrice, Joseph et Alexandre, demeurant à St-Boniface; Mme Joseph Nolin, de St-Vital.

Le service a eu lieu à la cathédrale jeudi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé Brunet a officié. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la cathédrale.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Tiers-Ordre de Saint François

Mercredi passé, à 7 h. 30 du soir, à la sacristie-chapelle de la Cathédrale, eut donc lieu notre première réunion des novices.

Malgré l'absence de plusieurs—ce qu'on peut regretter,— il y avait cependant un bel auditoire de 30 à 40 personnes; novices, postulants et membres du conseil. Après les prières ordinaires, le Père Directeur a tenu une causerie sur le Premier Chapitre de la Règle. Il a insisté surtout sur l'esprit de concorde, développé à la page 83 et aux pages 118-119-120 du Manuel Séraphique, que tous doivent tâcher de se procurer. Comme exemple émouvant du pardon accordé par le chrétien à ceux qui le persécutent et le font souffrir, il leur a cité l'article de "l'Echo de Saint-François", janvier 7, 1934, p. 25: "Tertiaire Martyr au Mexique", où l'on voit un jeune avocat, martyr en 1927, ainsi que sa femme, veuve, également Tertiaire, et ses deux fils, orphelins, tous pardonner aux persécuteurs et bourreaux.

Mais comme les préceptes ne peuvent s'observer sans la grâce, que Dieu donne aux âmes petites et généreuses, le P. Directeur a renvoyé son auditoire à la quatrième partie du Manuel, p. 279, où il est traité de la Piété Séraphique. Après avoir expliqué ce qu'il faut entendre par la vraie dévotion, le Manuel conseille un règlement de vie, où l'on place en première ligne: 1e les devoirs d'état, expression de la Volonté de Dieu; 2e la Messe et la petite Méditation du matin; 3e les confessions régulières de tous les quinze jours; 4e les Communions fréquentes et même quotidiennes pour les Tertiaires qui peuvent le faire, et qui par conséquent devraient le faire pour exprimer leur amour envers Jésus, pour grandir dans cet amour, et pour l'exemple à donner à la paroisse, dont ils doivent toujours être les apôtres; qu'ils se souviennent du proverbe anglais: "Love creeps where it cannot go: l'amour se traîne où il ne peut aller."

La réunion finit à 9h. 30 par les prières ordinaires et la vénération de la relique de St-François.

Avis:— Nous avons deux vêtures dans le courant de l'année: une au mois de mai et l'autre au mois d'octobre. Et comme il faut trois mois de postulat, les nouveaux Frères et Soeurs qui désirent prendre l'habit en mai, sont instamment priés de se faire inscrire à la réunion de février, et d'assister dorénavant à toutes les réunions c'est-à-dire à celle du 1er mercredi de chaque mois —à 7 h. 30 du soir à la sacristie-chapelle de la cathédrale pour tous les Tertiaires, et à celle du 3e mercredi de chaque mois—même heure et endroit— pour les Novices et les Postulants.

Tous les bons chrétiens hommes et femmes, à partir de quatorze ans, peuvent devenir Tertiaires. St-François a fondé son Troisième Ordre, ou Tiers-Ordre, précisément pour les persones, mariées ou non, qui ne pouvaient quitter leur famille; donc pour qu'elles vivent comme des Religieux, tout en restant dans le monde. C'est donc un véritable Ordre Religieux, (et pas une confrérie), ayant noviciat, profession, habit religieux, règles, office, etc.

Cercle d'étude Marie-Rose

Avec l'année nouvelle, le Cercle d'étude Marie-Rose a repris ses activités. Mercredi dernier, le 17, avait lieu l'assemblée régulière à laquelle assistaient une trentaine de membres.

Après les quelques mots de bienvenue, l'on fait connaître l'élection de Mlle Marie-Josèphe Mager, comme secrétaire, et de Mlles Thérèse Brunet et Claire Desautels, comme bibliothécaires.

Les amicalistes déplorent l'absence de leur chapelain et conférencier, le R. P. H. Schelpe, qui savait toujours si bien les intéresser et les inspirer.

Un commentaire sur la valeur d'une messe est lue par Mlle Flore Poitras. Mlle Louise Guertin donne le bref et judicieux compte-rendu des principaux événements du jour.

Empêchée à la dernière heure de se rendre à la réunion, Mlle Louise Desautels avait confié à sa soeur, Mlle Claire Desautels, le soin de lire son excellent travail sur la vie de notre musicien national Calixa Lavallée.

Mlle Eugénie Dubuc présente une étude avisée sur les relations du Canada avec la France depuis la grande guerre. Le sujet, déjà captivant par les sympathies qu'il commande, l'est encore par la manière concrète de l'habile conférencière de le faire valoir sous ses différents aspects.

La prochaine réunion du Cercle d'étude aura lieu le premier lundi de février, le 5, à 7 h. 45. L'on y donnera la quatrième leçon du cours de diététique.

La SECRETAIRE,
M.-J. M.

A l'O. J². C.

Mardi le 9 janvier avait lieu à l'Institut Collégial Provencher l'assemblée mensuelle de l'O.J2.C. Un nombre édifiant de jeunes gens, comprenant plusieurs figures nouvelles, était présent à cette importante assemblée, au cours de laquelle se fit l'élection des officiers pour le terme 1934.

Le président ouvre l'assemblée en formulant des voeux de bonne et heureuse année à tous les membres, et exprime le souhait de grandes réalisations et d'heureuses entreprises pour l'Organisation durant sa troisième année d'existence. Après la lecture des minutes de la dernière assemblée, un vote de sympathies est passé à l'occasion de la mort du jeune Damase Boucher, membre fervent de l'O.J2.C. Le président annonce qu'après l'assemblée un groupe se formera pour aller prier quelques instants auprès du corps du jeune défunt.

Au regret de tous, le président informe l'assistance du départ du R. P. Schelpe pour le Collège d'Edmonton. L'O.J.2.C. subit une énorme perte dans ce départ; car n'est-ce pas grâce à la jeunesse de coeur du Révérend Père, à ses conseils paternels et à la sagesse de ses directions que sont groupés aujourd'hui en une seule famille plus d'une centaine de jeunes gens? Au nom de l'Organisation, le président tient à remercier le Rév. Père du grand rôle qu'il a joué dans le rapide développement de cette belle oeuvre de jeunesse dont nous faisons partie, et demande au secrétaire de lui transmettre l'estime et la reconnaissance de tous les membres.

Nous avions l'honneur d'avoir parmi nous le R. P. Lepage, S. J., professeur du Collège, qui nous donna une intéressante leçon de chimie. Le conférencier illustra sa causerie de plusieurs démonstrations et nous fit voir toutes les joies intellectuelles que procure l'étude de cette science. En des termes chaleureux, le président remercia le conférencier d'avoir mis sous nos yeux, par ces démonstrations, la grandeur et la puissance du Créateur.

Elections

Avant de remettre la direction de l'Organisation entre les mains de l'Aumônier, le comité actuel tint à donner un rapport des finances et des activités de l'année 1933. Le trésorier donna un aperçu très satisfaisant des finances de chaque section. Le président présenta ensuite un résumé des nombreuses activités de l'Organisation et se dit heureux de constater que toutes furent menées à bonne fin. Il remercia l'exécutif ainsi que les membres pour l'encouragement et l'enthousiasme qu'ils apportèrent à l'accomplissement des diverses entreprises. Le comité quitta alors l'estrade pour se joindre aux membres pour l'élection. Avant de procéder à la nomination, M. Gilles Guyot demanda à l'Aumônier de bien vouloir retrancher son nom de la liste. Par cause de surcroît de travail, M. Guyot se voit obligé d'abandonner la présidence. Il assure toutefois l'Organisation de son encouragement dans ses activités artistiques.

Pendant que se faisait le dépouillement du scrutin, M. l'Aumônier répondit habilement à la Boîte aux Questions.

Les élections donnèrent le résultat suivant: Président, U. Bélanger; vice-président, C.-E. Huot; trésorier, J. Ledoux; secrétaire, E.-G. Fry; conseillers, Z. Bourdon, J. Demers, A. Pageot. Tour à tour, les membres du nouveau comité adressèrent la parole aux membres, les remerciant de l'honneur et de la confiance qu'ils leur ont témoignés. Le nouveau président entra immédiatement en fonction. En des paroles bien senties, il exhorta les membres à l'union et les encouragea à venir nombreux à la grande sortie de l'O.J2.C., mardi le 23 janvier.

La rafle mensuelle, qui favorise C. Dubuc, clôtura la réunion.

E.-G. FRY, sec.

PETITES NOTES

Mme Ernest Guay est retournée à Arden, Man., après avoir passé quelques jours en visite chez Mme E. Pelletier, rue Dumoulin.

* * *

Mme A. Gauvin est partie pour St-Paul et Minneapolis où elle sera l'invitée de M et Mme Emile Gauvin. En route, elle passera quelques jours à Warroard, Minn.

* * *

Mme Marcel Arnal est retournée à Fannystelle, après avoir été pendant quelques jours l'invitée de Mme W. McKenzie, Boul. Dollard.

* * *

Mlle Gertrude Tétreault recevait à dîner en l'honneur de Mlle Madeleine Bouveron. Les invitées étaient: Mlles Bouveron, Alice Larivière, Lucette Lavoie, Hélène Larivière, Marcelle Blanchette, Berthe Marion, Rita Tétreault, Margaret Walsh.

* * *

Le dimanche 4 février, à 3 h. et à 8 h. 30, au théâtre Plaza, sous les auspices du Cercle Molière, on représentera la délicieuse comédie-film "Paris-Méditerranée". Voir l'annonce dans cette page.

Retraite fermée pour jeunes filles

Une retraite fermée pour jeunes filles aura lieu du 2 février au soir jusqu'au 6 février au matin, au Couvent des Franciscaines. Le Rév. Père Martin, gardien du Collège Franciscain d'Edmonton, un religieux très estimé, prêchera le Triduum.

Les demoiselles habitant Winnipeg et St-Boniface peuvent pensionner ici, ou retourner à la maison pour la nuit. Celles qui travaillent ou vont aux écoles, devront forcément manquer quelques instructions, mais cela ne doit pas les empêcher de faire la retraite quand même.

Celles qui désirent faire la retraite ne doivent pas reculer pour la question d'argent, mais elles sont priées de se mettre en communication avec la Supérieure du Couvent, et cette dernière verra ce qu'elle peut faire pour les aider à satisfaire leur pieux désir.

Nous espérons que les jeunes demoiselles se feront un devoir de saisir cette précieuse occasion de consacrer ces trois jours au recueillement, à la prière et à la méditation des Vérités Eternelles, et des moyens d'assurer le salut de leur âme, pour lequel cette si courte vie devrait être entièrement consacrée.

Prière instante de donner son nom le plus tôt possible.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la Supérieure, 139, rue Jarvis, Winnipeg.

CITY OF SAINT BONIFACE — MANITOBA

A sa dernière assemblée, le Conseil a décidé de faire appel de nouveau à ses loyaux contribuables, afin de financer les services de la Ville — jusqu'à ce que les taxes de l'année courante aient été perçues — par l'achat de reçus ou certificats de taxes payées d'avance, faisant bénéficier les acheteurs de l'intérêt payé auparavant par la Banque. On aussi décidé d'accroître le taux d'intérêt de 5% à 5½% par année et de simplifier toute la transaction; au lieu des certificats compliqués émis en 1933, les contribuables recevront cette année un reçu de paiement fait d'avance pour le montant qu'ils avanceront à la Ville, et on leur payera de l'intérêt à partir de la date du paiement jusqu'à la date où les taxes seront demandées, au taux de cinq et demi pour cent par année. Par conséquent, quand viendra le moment de payer leurs taxes, les contribuables calculeront l'intérêt accru, l'ajouteront au principal et le remettront au Percepeur des Taxes qui l'affectera à leurs propriétés.

Cette méthode de financer les municipalités devient générale, comme on l'a constaté par les journaux, et elle est sûre et équitable pour ceux qui ont de l'argent à placer. En plus de l'intérêt ci-dessus, les contribuables qui avancent de l'argent bénéficieront de tous les escomptes pour prompt paiement de taxes que le Conseil pourra adopter.

22 janvier 1934

E.-A. POULAIN,
Trésorier.

Le Coin des Enfants

Joyeuse Fête!

25 janvier

Rolande Dionne, Saint-Joseph, 12 ans.

Albert Gagné, Saint-Pierre, 9 ans.

26 janvier

Antonin Laboissière, Saint-Léon, 14 ans.

Aline Nick, Mariapolis.

27 janvier

Hélène Piché, Fannystelle, 10 ans.

Jeanne Lynch, Saint-Norbert.

Guy Muiaire, Saint-Pierre, 8 ans.

28 janvier

Maria Préfontaine, Institut Collégial Saint-Joseph, Saint-Boniface.

Camille Guenette, Saint-Pierre, 10 ans.

29 janvier

Urbain Rozière, N.-D. de Lourdes, 12 ans.

Eveline Guay, Saint-Norbert.

Lucien Gagné, Saint-Pierre, 9 ans.

30 janvier

Elia Desjardins, Marquette, 9 ans.

Simone Leclaire, Saint-Norbert, 7 ans.

Lucienne Deschênes, La Broquerie.

31 janvier

Laurence Tardif, Mariapolis, 10 ans.

Isabelle Verreault, Saint-Norbert.

Armand Fréchette, Saint-Malo, 9 ans.

UN PEU DE SCIENCE

S'il est un domaine merveilleux, aux connaissances sans cesse accrues, aux découvertes innombrables, n'est-ce pas celui de la Science? Tant d'inventions nouvelles voient le jour, tant de progrès ingénieux sont effectués que l'esprit reste confondu. Quiconque ne se tient pas au courant est bien vite arriéré.

Jetons donc cette semaine, petits amis, un coup d'oeil sur une nouveauté sensationnelle appelée à révolutionner le monde des véhicules.

On construit actuellement des trains et des automobiles aussi dissemblables de nos véhicules actuels que les premiers trains et les premiers autos différaient de la "barouche" familiale de jadis.

L'illustration ci-contre vous expose les nouveaux trains qui circulent aux Etats-Unis et en Angleterre. Comme vous pouvez le constater, la locomotive diffère totalement en apparence de nos locomotives d'aujourd'hui; le devant est en forme d'oeuf ou de poisson et tout le mécanisme est caché. Les wagons sont liés entre eux d'une façon si étroite que l'on dirait un long wagon unique.

Ces trains tout aluminium et acier nickelé, brillent au soleil comme un miroir, ne pèsent qu'une fraction du poids de nos trains de même capacité et ont une vitesse de 100 milles à l'heure et davantage.

Les nouveaux autos ont aussi cette forme poisson très accentuée, dont vous avez pu constater les tendances dans les modèles 1933-34. Cette forme appelée "streamline" en anglais, permet une plus grande résistance contre le vent ou la pression de l'air (le vent au lieu d'être arrêté, glisse de chaque côté du véhicule) et augmente la vitesse de la machine.

Un des principaux dirigeants de la "General Motors", disait récemment que l'on peut s'attendre à voir circuler avant dix ans des automobiles pesant moins de 1,000 livres, roulant avec sécurité à des vitesses de 110 à 160 milles à l'heure et consommant un gallon et quart de carburant aux 100 milles.

Notre charmant Prince de Galles possède un auto dont le moteur se trouve à l'arrière, ce qui élimine bruits, vibrations et émanations désagréables.

N'est-ce pas, mes petits amis, que ces progrès de la science sont intéressants et nous font espérer bien des beaux voyages pour l'avenir?

MERE-GRAND.

L'ANE BOUDWIJU

Un homme du pays de Oost-Vrieslaud avait trois fils.

Il avait amassé du bien et comptait laisser à sa mort mille florins à chacun de ses fils. Il avait en plus un âne nommé Boudwijú, qui était le plus grand et le plus vigoureux de tout le pays. Comme il ne pouvait couper son âne en trois parties, il résolut de l'ajouter à la part de celui qui saurait le mieux s'en faire obéir.

— Wonter, dit-il à son fils aîné, voilà que je me fais vieux, et il est bon que je me fasse aider par toi qui es l'aîné de mes enfants. Va-t-en à la ville à ma place. Il y aura telles et telles choses que tu mettras sur le dos de l'âne; quand tu auras vendu ta marchandise au marché, tu reviendras, et tu me diras, comme de juste, ce qui se sera passé.

Wonter se mit à charger l'âne en sifflant. Il n'avait pas encore mis sur le dos du baudet la moitié des choses que son père lui avait nommées, quand le baudet lui dit:

— Wonter, voilà déjà que mon échine plie; n'ajoute plus rien à ma charge. Je tomberais mort à moitié chemin; la belle avance pour toi!

La bête rusée, voyant que Wonter hésitait, ajouta:

— Tu ne comptes pas faire la route à pied, n'est-ce pas? Comment monteras-tu sur mon dos si la place est déjà prise?

"On dit que les ânes sont bêtes, pensa Wonter; en voilà un qui ne raisonne pas si mal. Bah! ce qui ne sera pas porté aujourd'hui sera porté dans huit jours. Boudwiju, mon ami, je te remercie du conseil."

Et Boudwiju se disait en clignant l'oeil et en agitant ses longues oreilles:

"Tant pis pour qui demande conseil à son âne; parce que l'âne est fait pour porter sa charge et non pas pour donner des conseils. Wonter, mon garçon, tu ne sais pas tirer partie des forces de ton serviteur et tu crains d'aller à pied; jamais tu ne seras bon fermier."

Quand ce fut le jour du marché suivant, l'homme dit à Kobus, son second fils:

— Kobus, voilà que je me fais vieux, et il est bon que je me fasse aider par toi, en l'absence de Wonter. Il y a telles et telles choses que tu mettras sur le dos de l'âne; quand tu auras vendu la marchandise au marché, tu reviendras, et tu me diras, comme de juste, ce qui se sera passé.

Kobus se met à charger l'âne en maugréant. Il aurait mieux aimé aller à la pêche que de se rendre à la ville. Ce n'était pas pourtant la faute de l'âne, mais écoutez ce qui arriva. Kobus avait mis sur le dos du baudet toutes les choses que son père lui avait nommées, et il se préparait à grimper par dessus la charge:

— Kobus, dit le baudet, voilà que mon échine plie, ne monte pas sur moi. Je tomberais mort à moitié chemin, la belle avance pour toi!

— Mêle-toi de ce qui te regarde, répondit Kobus en jurant comme un païen. A-t-on jamais vu les ânes en remontrer à leurs maîtres? Me prends-tu pour Wonter, à qui l'on fait accroire tout ce qu'on veut? Non, non, monsieur Boudwiju, pour vous punir de votre présomption, j'ajoute à votre charge tout ce que vous avez refusé de porter l'autre jour; je grimperai par-dessus, et mon seul regret, c'est de n'être pas aussi rond et aussi pesant que le vieux Hugo, le sonneur de cloches! Hue, bourrique!

Boudwiju demeura immobile comme un âne de pierre et dit avec douceur:

— Kobus, un baudet ne peut porter que sa charge, j'en appelle à ta justice!

Kobus se mit tout de bon en colère et répondit:

— Si tu en appelles une seconde fois à ma justice, c'est Martin bâton qui sera mon porte-parole. Quand on m'échauffe les oreilles, je frappe, je frappe, je frappe!

— Si ta justice est sourde, dit Boudwiju, j'en appelle à ta prudence. Quand on frappe, frappe, frappe, moi je mords, je rue, je me roule! Chacun se défend comme il peut!

(A suivre)

Le poisson-cracheur

Pour se procurer de la nourriture, les poissons usent parfois de stratagèmes singuliers. Le toxote, qui peuple les rivières de la Malaisie, est un de ceux-là. On lui a donné le nom significatif de poisson-archer ou de poisson-cracheur. Il fait sa nourriture d'insectes ailés. Quand il aperçoit sur les nombreuses plantes qui tapissent le bord de la rivière un insecte posé, il s'avance le plus près possible de sa victime, s'emplit la bouche d'eau et ferme les ouïes. Puis il fait émerger le bout de son museau, et, contractant ses mâchoires, il envoie sur l'insecte un long filet d'eau, une vraie douche qui, en retombant, entraîne la bestiole dans la rivière où elle ne tarde pas à être dévorée.

Evidemment, le toxote ne gagne pas à tous les coups, mais il gagne assez souvent pour vivre et prospérer. A Java et dans les pays limitrophes, on conserve le toxode dans les aquariums, et l'on s'amuse à lui présenter à distance des mouches sur lesquelles il darde sa douche, à la grande joie des spectateurs.

UN PETIT MOT!!..

Joyeuse bienvenue à mes anciens et nouveaux correspondants de cette semaine, de même qu'à mes chéris de l'école Deux Petites Pointes, de Letellier, dont j'ai eu tout juste le temps de glisser les noms dans le "Coin" de la semaine dernière.

Vos jasettes sont tout simplement ravissantes, mes enfants. Et quelle propreté! Quelle application à bien former vos lettres! Un grand nombre d'écoliers semblent attacher peu d'importance à la calligraphie et ils ont tort. Que de candidats à un poste quelconque ont été évincés à cause de la fausse impression créée par leur écriture! Continuez à vous bien appliquer, vous n'aurez qu'à vous en féliciter plus tard.

Le passage suivant cueilli dans la lettre de Madeleine Bouchard mérite bien une mention: "Il me semble, Mère-Grand, que vous devez ressembler à la Sainte Vierge. Vous devez être bonne comme elle. Voulez-vous me dire si je me trompe?" — Chère petite amie, on peut ressembler à quelqu'un en "moins beau", comme disait une bonne métisse de Prince-Albert. C'est évidemment mon cas... si ressemblance il y a! Et merci pour les bons conseils aux vieilles personnes comme moi qui attrapent aisément le rhume en hiver. On va se douilletter, je vous le promets!

Oh! le beau rêve, en effet, petite Géralda! Ce que j'en pense? Qu'il est tout simplement le symbole de ce qui se passe dans le coeur pur des petits enfants lorsqu'ils reçoivent Jésus par une bonne communion ou qu'ils s'efforcent de lui plaire par de petits sacrifices. Oui, ce qui se passe alors entre l'âme des petits et l'Enfant Jésus pourrait rendre les anges jaloux.

La délicieuse lettre, ma petite Blanche, révélatrice de vos charmantes dispositions! Vous intéresser à la bonne tenue de la maison et vous initier aux secrets de la science culinaire, voilà qui est tout à fait dans votre rôle de jeune fille aujourd'hui et vous permettra de grossir plus tard le nombre des vaillantes ménagères de chez-nous, honneur de nos campagnes canadiennes.

Vous êtes tous d'adorables enfants et je n'ai vraiment nul mérite à vous aimer. Faites-moi le plaisir de revenir bientôt, confiez-moi les mille riens qui vous intéressent et font mes délices.

Madeleine Bouchard, Reine Bernardin, Paul Bernardin, Adélard B., Florent Beaudry, Georgette Desilets, Albert Beaudry, Géralda Beaudry, Louis Beaudry, Elie; Rolande Trudeau, Ile-des-Chênes.

M.-G.

JEU DE HOCKEY

Vocabulaire français-anglais

Le terrain	
Patinoire (fém.)	Skating-rink
Bande	Board, band
Territoire (d'une équipe)	Territory (of a team).
Zône de défense	Defence zone
Zône neutre	Centre
But	Goal
Poteau	Post
Filet	Net
Grillage	Back-stop
Cage de juge de but	Goal-judge's box.
Pénitencier	Penalty box.
Cage, banc des joueurs	Players' bench.
Chambre, loge des joueurs	Players' dressing room, shanty.
Les joueurs et les positions	
Ligue	League
Club	Club
Equipe	Team
Equipe d'as	All-star team
Gérant	Manager
Entraineur	Trainer
Pilote	Coach
Capitaine	Captain
Joueur	Player
Co-équipier	Team mate
Gardien de but	Goaler, goal-keeper.
Défense	Defence
Joueur de défense	Defence player
Ligne de défense	Defence line
Centre	Centre
Aile	Wing
Aile droite	Right wing
Aile gauche	Left wing
Avant	Forward
Ligne d'avant	Forward line
Substitut	Substitute
Composition, lignes alignement (d'une équipe)	Line-up alignement of a team
Compteur	Scorer, goal-getter
Arbitre	Referee.
Assistant de l'arbitre	Assistant referee.
Juge des lignes	Linesman
Juge de but	Goal judge
Chronoméreur	Time-Keeper
Marqueur	Score-keeper

(A suivre)

— Combien y a-t-il de sortes de grâces, voyons... Raymonde Dupont?

— Deux, Monsieur le Curé.

— Lesquelles?

— Il y a la grâce sanctifiante et... et...

— Et la grâce...

— Et la grâce "matinée"!

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Ecole Deux Petites Pointes,
Letellier, Man.
Le 5 janvier 1934.

Chère Mère-Grand,

Il y a longtemps que nous parlons de Mère-Grand, mais nous n'avons pas eu l'occasion de vous écrire. Je vais vous parler des bonnes vacances que nous avons eues à Noël. Nous avons eu beaucoup de plaisir, mais je n'ai pas toujours joué; j'aidais ma bonne maman à faire quelques travaux et je lui rendais beaucoup de petits services. Je n'ai pas fait beaucoup de promenades pendant notre congé, mais j'ai pu voir tous nos parents au Jour de l'An. Ce jour-là, une de mes tantes avait réuni tous ses parents à dîner; tous se sont bien amusés.

Le mois dernier je suis arrivée la première de ma classe pour les examens et le travail du mois; les trois autres mois j'étais la deuxième. Au mois de janvier je vais m'efforcer d'arriver la première encore.

Notre école est située près de la Rivière Rouge; quelquefois durant l'hiver notre maîtresse nous donne la permission d'aller sur la rivière quand celle-ci est bien gelée. Nous ne sommes pas nombreux à la classe mais nous nous amusons bien tout de même. Nous glissons sur la colline et nous prenons plaisir à courir et sauter sur les bancs de neige.

Si vous venez à Letellier, je vais essayer de vous connaître comme plusieurs autres enfants du "Coin". Je demande à Jésus de vous garder de longues années encore. Que la Nouvelle Année soit pour vous joyeuse et bonne!

Votre petite-fille respectueuse,
Marie-Ange SAURETTE,
Grade VII.

* * *

Ecole Deux Petites Pointes
Letellier, Man.
Le 8 janvier 1934.

Chère Mère-Grand,

J'ai eu de beaux cadeaux au Jour de l'An: une petite valise, un aéroplane et un livre d'images à colorier. Avez-vous eu de belles étrennes aussi?

A l'école, quand on n'a pas de traîneau, on glisse sur un gros carton. Si vous nous voyiez, vous ririez bien!

Mon petit frère est souvent malade; voulez-vous m'aider à prier afin qu'il guérisse?

Je vous écrirai encore.

Votre petite-fille,
Louise CARTIER,
Grade II.

* * *

Elie, Man.
Le 8 janvier 1934.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris; mais je lis toutes les semaines le "Coin des Enfants" et je trouve cela bien intéressant.

Je vais à l'école tous les jours avec mon petit poney "Shetland" que j'ai eu à ma fête. Je suis monté dans le grade 4 après Noël. J'ai une bonne maîtresse. Je l'aime bien.

Nous avons eu un souper des Rois à l'église, et les enfants ont donné un beau concert après.

Je vous embrasse tendrement.
Florent BEAUDRY,
9 ans.

* * *

Ecole Deux Petites Pointes,
Letellier, Man.
Le 5 janvier 1934.

Chère Mère-Grand,

Je viens causer avec vous et vous faire part de mes bonnes résolutions. Je ne dois pas seulement être aimable, pieuse et studieuse, mais je dois dans la mesure de mes forces aider ma mère. Je lui aide à tenir la maison propre et attrayante; j'apprends à préparer des aliments bons et peu coûteux. C'est un petit travail qui m'est agréable et quel bonheur de pouvoir me dire: "Je suis déjà utile aux miens à la maison."

Notre petite maison se trouve cachée parmi des buissons sur le haut de la rive gauche de la Rivière Rouge. En été elle ressemble à un nid d'oiseau posé sur la mousse sous les arbres. C'est là que je passe des jours heureux et peut-être les plus beaux de ma vie. Aussi j'aime la maison paternelle et je la quitte rarement.

Je vous offre mes voeux les plus sincères. Que l'année 1934 ne vous apporte que du bonheur et de la joie!

Une de vos petites-filles,
Blanche SAURETTE,
Grade VII.

* * *

Elie, Man.
Le 10 janvier 1934.

Chère Mère-Grand,

Vous devez m'aimer beaucoup, lors même que vous ne me connaissez pas. Si vous saviez, Mère-Grand, comme j'ai fait un beau rêve la nuit dernière. Il faut que je vous le raconte.

J'étais à l'église à genoux devant la crèche du petit Jésus. Tout à coup j'ai eu l'idée de prendre le petit Jésus dans mes bras et je commençai à l'embrasser. Comme je lui donnais le plus beau baiser, le charmant petit Jésus passa ses deux petits bras roses autour de mon cou pour m'embrasser à son tour. J'étais si contente! J'ai promis au petit Jésus de ne le dire à personne, mais pour vous, chère Mère-Grand, je n'ai pas de secret.

Ne pensez-vous pas que c'est un beau rêve? Vous me répondrez n'est-ce pas, et vous me direz ce que vous en pensez.

Au revoir, chère Mère-Grand, Mille caresses de votre petite-fille qui vous aime.

Géralda BEAUDRY.

POURQUOI NOUS L'AIMONS

La langue que nous parlons, nous Canadiens-français, est une portion, un prolongement de l'âme et du sol de la France. Par elle nous nous rattachons comme par le lien le plus solide à nos origines les plus lointaines; par elle nous tenons aux racines mêmes de notre vie, nous rejoignons jusqu'en leurs foyers gaulois et jusqu'à l'ombre religieuse des vieux temples gothiques, nos chrétiens et vénérables aïeux.

Oui, quand je prononce les mots de ma langue, quand j'en écris les vocables, quand j'en construis les phrases, il me semble qu'au fond de ces mots, au coeur de ces vocables, dans la ligne souple de ces propositions, je vois briller une étincelle de vie française, je surprends un mouvement de familière harmonie. Dans la beauté souveraine de ce verbe, je vois se refléter toutes les beautés d'une première patrie. Et que ce soit le ciel de Normandie, la mer bretonne, les campagnes angevines, les grèves saintongeoises, ou les jardins de l'Ile-de-France qui se réfléchissent ou se dessinent encore dans mes phrases sincères; que ce soit en des mots de Bayard, de Saint-Louis, de Jeanne d'Arc ou de Henri IV, que mes vocables retrouvent leur patronage, je ne puis être indifférent à toutes ces reviviscences du passé, je ne puis m'empêcher de sentir en moi, et derrière les mots par lesquels je m'exprime, une âme française et je ne puis me retenir de songer qu'en cette âme et en son langage se perpétuent les âmes qui sont mères de la mienne, et un langage qui seul a pu traduire les formes heureuses de leurs claires pensées.

Et c'est pour ces premières raisons les plus lointaines et les plus profondes que nous aimons la langue française.

Monseigneur Camille ROY.

Mimi a la croix d'honneur

Mimi a été sage, très sage; elle n'a pas bavardé, elle n'a pas fait de pâtés sur son cahier, elle a obéi sans rechigner, et cela pendant une semaine. Songez donc à la longueur d'une semaine quand il s'agit d'être sage!...

Mimi a donc été très sage, toute une semaine. Dire que cette sagesse fut observée dans des vues désintéressées... hum!... je n'oserais pas; mais enfin, on n'est pas parfait rien que pour l'amour de la perfection du premier coup.

En récompense de cette sagesse, Mademoiselle a épinglé la croix ornée d'un noeud coquet sur le tablier de Mimi. La croix! objet de tant de désirs, de tant d'efforts! Mimi rougit de plaisir et promène sur ses compagnes un regard rayonnant. Elle fait bien cette croix brillante sur le tablier sombre!... Comme l'heure de la sortie est longue à venir! Car Mimi a hâte d'exhiber son triomphe à la maison paternelle...

Enfin, la voilà trottinant, courant sur le chemin du retour... Mimi entre en trombe à la maison, et sans dire un mot, sûre de son effet, d'un geste large, ouvre son manteau devant maman.

Maman sourit, elle embrasse Mimi, et Mimi sent une telle allégresse bouillonner en elle qu'elle éprouve un impérieux besoin de s'agiter, de le crier. Le jardin paisible devient le théâtre de ses gambades exubérantes.

—Mon bon vieux Médor, j'ai la croix! clame-t-elle au chien.

Et Médor, fidèle partenaire de jeux de Mimi, s'associe à sa joie en donnant délicatement un coup de langue sur ses doigts.

— J'ai la croix, Friquet! chuchote-t-elle au chat qui clignote des yeux au soleil...

Mais Friquet, hermétique et dédaigneux, détourne majestueusement la tête. Qu'importe à Mimi, elle saute sur un pied, sur deux pieds:

— J'ai la croix! J'ai la croix!

Et, bien qu'elle arrive à peine à la hauteur des grands lis roides, là-bas, elle se semble à elle-même tout coup grandie, grandie par le devoir accompli.

Le nom de Marie ne peut être invoqué sans qu'on obtienne quelque faveur, tant il renferme de bénédictions.

St-Bonaventure.

* * *

On ne s'obstine souvent dans le mal que par le faux orgueil de rebrousser le chemin.

La marche du progrès

Cette illustration ne représente pas le rêve d'un visionnaire. Ces trains sont réels. A gauche, train à deux wagons du Texas. Au centre, le nouveau train "seaplane" de la British Great Western Railway. A droite, train-éclair de la "United States Burlington Line", d'une vitesse de 120 milles à l'heure.

A Travers les Centres Français

Nos correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

ST-JEAN-BAPTISTE

Cercle Saint-André Avellin

Une assistance de quatre-vingt-dix dames et demoiselles à la réunion du mercredi, 18 janvier, atteste la vitalité du "CERCLE ST-ANDRE AVELLIN".

Le programme joint l'utile à l'agréable: Duo d'entrée par Miles Florence Brodeur et Helen Owens, élèves du couvent. Adresse de bienvenue par M. le Curé, M. Desrosiers. "Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement
Et les mots pour le dire arrivent aisément".

M. le Curé n'est jamais dans l'embarras: il improvise admirablement, parce qu'il sait trouver dans son coeur plein de zèle et de charité, les paroles qui encouragent et stimulent. Il apprécie l'oeuvre de l'Amicale, fait ressortir son utilité, le bien qu'elle fait en soulageant les pauvres de la paroisse et en aidant aux missions étrangères, l'exhorte fortement à rester missionnaire par les aumônes et surtout par la prière. Il conclut par la lecture d'un passage de l'Evangile.

Vient ensuite la conférence: "L'hygiène dans la famille" par Mlle Malvina Boiteau, garde-malade graduée de l'hôpital de Saint-Boniface et paroissienne de Saint-Jean-Baptiste.

Le silence et l'attention soutenue de l'auditoire disent éloquement combien est appréciée cette causerie de prime importance. Mlle Boiteau parle avec assurance; sa diction parfaite permet à toutes les personnes présentes de comprendre sans efforts, les règles si pratiques qu'elle donne pour prévenir les maladies et entretenir la santé.

M. le curé se fait l'interprète de l'assistance pour féliciter et pour remercier notre dévouée conférencière et engager les maîtresses de maison à faire profit des enseignements reçus.

La séance se termine par une amusante comédie: "Les embarras d'une belle-mère", préparé par Mlle Annette Plamondon et jouée par Miles Corrine Gauthier, Orise Ayotte et Yvette Carroll.

Soeurs Supérieure, directrice du Cercle, offre ses souhaits à l'assemblée et annonce pour le premier dimanche de mars une partie de cartes, préparée par l'Amicale qui a besoin de fonds pour continuer ses activités. Elle fait ensuite appel au dévouement de toutes pour confectionner les vêtements que Mme A. Gauthier, présidente du Cercle de Couture, aidée de Mme H. Guenette avait taillés pour les pauvres. Il y a eu plus de mains tendues que de morceaux à présenter.

Qu'il est beau de constater la générosité de ces dames, toujours prêtes à se donner aux oeuvres de charité, toujours fidèles à se rendre à toutes les réunions, travaillant toujours dans la plus parfaite entente et avec la plus joyeuse humeur.

Semeuses de bien... vous pouvez attendre du bon Dieu, une moisson de grâces et de bénédictions pour vos familles aussi bien que pour votre paroisse.

Pionnière décédée

Le 8 janvier dernier la mort vint nous enlever une autre pionnière de notre paroisse dans la personne de Mme Romuald Marion, âgée de 80 ans moins quelques mois.

Depuis 52 ans, Mme Marion habitait St-Jean-Baptiste et l'an dernier, elle célébrait avec son époux le 60e anniversaire de leur mariage. Un an après, jour pour jour, elle descendait dans la tombe et allait recevoir au ciel la récompense réservée par le Créateur, aux mères de famille chrétiennes comme elle le fut.

La défunte était allée chez son fils Siméon, le soir du 7 janvier, à quatre milles du village. Elle était toute heureuse et gaie, ce soir là. Elle prit le souper avec ses enfants et ses nombreux petits-enfants. Elle chanta même ces belles vieilles chansons du bon vieux temps. Mais durant la veillée, elle se sentit mal. Vers une heure on se rendait compte que le mal allait être fatal. On fit demander le médecin et M. le vicaire; ce dernier lui administra immédiatement les derniers sacrements de l'Eglise. Ce jour-là même, elle rendit sa belle âme à Dieu.

Les funérailles eurent lieu le 10 janvier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Trois gendres et trois neveux portaient le cercueil: MM. Pierre Martel, de St-Léon, Willie Bérard, Guillaume Hébert, Albert Marion, Laurent Marion de St-Jean-Baptiste, et Esdras Payette de St-Léon. M. J.-A. Marion, un neveu, de St-Boniface, conduisait le deuil.

La regrettée disparue laisse en outre son époux, M. Romuald Marion, quatre filles et trois garçons: Mme Alphonse Prost, de Radville, Sask., Mme Pierre Martel, de St-Léon, Mme Willie Bérard et Mme Guillaume Hébert de St-Jean-Baptiste; trois fils, Oscar, de Marcelin, Sask., Siméon et Josaphat, de cette paroisse.

Nous réitérons à M. Romuald Marion et aux autres membres de la famille éprouvée l'expression de nos plus profondes sympathies.

* * *

Le Cercle St-David de l'A.C.J.C., offre tout particulièrement ses sincères condoléances à M. Siméon Marion, ancien président et membre si dévoué du Cercle, ainsi qu'à M. et Mme Guillaume Hébert.

* * *

La famille Marion offre à tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Romuald Marion, ses plus sincères remerciements.

* * *

Décès

Vendredi dernier décédait une cinquième vénérable ancienne de notre paroisse depuis un peu plus d'un mois — c'était cette fois Mme Arthur Granger, âgée de 84 ans — Elle mourut dans la paix du Seigneur, réconfortée par tous les sacrements de l'Eglise. Deux enfants lui survivent; Arthur et une fille, Mme Elisée Grégoire, de St-Jean-Baptiste Mme Granger était la grand'mère du R.P. Granger, dominicain, enfant de notre paroisse. Les funérailles de la regrettée octogénaire eurent lieu lundi dernier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé Vinet, vicaire, officiait.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Baptême

Le 16 janvier fut baptisé Joseph-Gaston-Roger, enfant de M. et Mme Henri Tessier, de St-Jean-Baptiste.

Victoire pour les jeunes

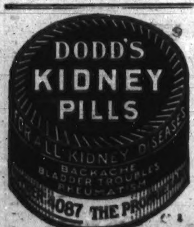
Dimanche dernier avait lieu à la salle paroissiale le fameux débat: "Est-il plus avantageux de se marier jeunes que vieux?" M. Siméon Marion parlait en faveur des "jeunes", c'est-à-dire, pour le mariage avant l'âge de 25 ans. M. Edmond St-Amant argumentait dans le sens contraire. La discussion fut chaude et intéressante. Finalement, le public présent vota par scrutin secret. Le résultat fut une brillante victoire pour le défenseur des jeunes. Il y eut 154 votes pour le mariage jeune et 99 pour le mariage des vieux. Nos félicitations aux habiles orateurs.

Le piano

Il fut en effet raflé au cours de cette soirée. Nos félicitations à Mme P. Ildège Sabourin, de St-Jean-Baptiste qui a gagné le précieux piano.

A. C. J. C.

La soirée de dimanche fut organisée par l'A.C.J.C.. Ce mois de janvier étant consacré à la propagande de l'oeuvre, les jeunes surent profiter de la présence du public pour parler de notre Association. M. Raymond Bernier, de St-Boniface, fit le discours de circonstance. Merci à M. Bernier, et au R.P. Faure, S.J., ancien aumônier régional, qui nous ont encouragés de leur présence et de leurs bons conseils. Merci aux artistes locaux qui se sont chargés de la partie musicale. Merci donc à Mlle Annette Plamondon, à la chorale des hommes et à l'orchestre de la Rivière aux Prunes.



GRANDE CLAIRIERE

Samedi le 13 janvier, le feu détruisait complètement la maison de Mme Gustave Hardy occupée par la famille Wadsworth; fort heureusement, le vent qui soufflait à peine, se trouvait dans la meilleure direction possible pour épargner les bâtiments avoisinants.

Les pertes se trouvent en partie couvertes par les assurances.

* * *

Jeudi dernier, M. Henri Boulet, maître de poste, unissait sa destinée à celle de Mlle Jeanne Bourget de Durea. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J. Bertrand, curé, en présence des parents des parties contractantes, venus de Durea le retint(?). Nos meilleurs voeux de bonheur et longue vie à cette nouvelle famille dont la paroisse est déjà fière.

ABBEVILLE

Après quelques semaines de maladie, est décédé à l'âge de 78 ans, M. Onézime Vautrin. Lui survivent, son épouse; trois filles, Mme Marie Frey, Miles Marthe et Renée à la maison; deux fils, Louis, de Floride, Joseph, de Fort Garry. Un autre fils, Ernest, avait été tué à Verdun pendant la grande guerre.

Les funérailles eurent lieu samedi à l'église d'Abbéville.

La famille Vautrin était venue de France il y a une trentaine d'années, et après avoir habité Saint-Boniface, s'était fixée à Abbéville où elle est hautement respectée.

La "Liberté" offre ses sympathies à la famille.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Baptêmes

Le 20 décembre: Alexis-Wilfrid-Donald Benoit, de chez Willie-Georges Benoit. Parrain et marraine, M. et Mme J.-P. Lavallée.

Le 2 janvier: Joseph-Arthur-Ulric Grouette, de chez André Grouette. Parrain et marraine, Théodore et Laure Hupé.

Le 8 janvier: Joseph-Roger-Valério Dubois, de chez Adonai Dubois. Parrain et marraine, M et Mme Valère Dubois.

Le 16 janvier: Joseph-Francis-Larry de Delley, de chez Joseph de Delley (Thibeaultville). Parrain et marraine, M. et Mme William Berthelette, (Marchand).

Le 16 janvier: Marie-Pierrette-Yvette-Zénobia Champagne, de chez Joseph Champagne. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Champagne.

Le 17 janvier: Joseph-Henri-Maurice Noël, de chez Jean Noël. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Arcand (Dollard, Sask.), remplacés par Jean Noël et Wilda Beaudry

Bénédiction des enfants

Le 14, a eu lieu la touchante cérémonie des enfants. Garçonnets et fillettes de six à dix ans, partant de la sacristie, font la procession au chant du cantique: "Il est né le Divin Enfant". Le R. P. Curé, assisté du R. P. Healy (d'East Kildonan), comme diacre, et du R. P. Paré comme sous-diacre, donne la bénédiction, selon le rituel. Puis, c'est le sermon par un prédicateur adapté aux circonstances, dont on aurait pu dire: ex pueris... perfecisti laudem; Seigneur, de la bouche des enfants, vous avez tiré une louange parfaite. Le chant du salut du très Saint-Sacrement est exécuté par la chorale des dames et des enfants. Chaque enfant reçoit une médaille de l'Enfant-Jésus.

Les papas et les mamans, avec leurs gentils poupons, sont venus en grand nombre.

Joute animée

Quelque chose de nouveau dimanche: une joute de gouret très animée entre le club Jovial des garçons du couvent et les jeunes gens. Malgré un quart d'heure de plus que le temps ordinaire, on n'a pu donner la victoire ou la défaite à aucun: un point de chaque côté. Nous leur souhaitons de pouvoir se reprendre

Association d'Education

Dimanche soir, foule nombreuse encore au Kiosque, c'est qu'il y a la réunion de l'Association d'Education, toujours animée, intéressante et pénétrée d'un caractère familier qui met le monde de belle humeur.

Voici les numéros du programme: 1) l'orchestre du couvent exécute la pièce, "Le Patriote"; 2) mot de bienvenue par M. le président, F. Tougas; 3) minutes de la dernière séance par M. le secrétaire, E. Désorcy; 4) chant, "La bénédiction du Jour de l'An", par les élèves des grades 8, 9, 10 et 11; 5) violon, par J. Vandal, au piano, F. Fontaine; 6) chant, "Un baptême d'oiseau", par les dames et demoiselles de la paroisse; 7) piano, par A. Bernier; 8) M Tougas présente le conférencier, M. Isidore Villeneuve, un des grands amis de la paroisse; le sujet qu'il développe avec grand à-propos est celui-ci: "L'attachement à la terre"; F. Roque remercie l'orateur. 9) chanson, "Prince aux muguets", exécutée par Th. Gelley, accompagné par Mme Gelley; 11) choeur, "Les fleurs à la crèche," par les élèves des grades 4 et 5 du couvent; 12) récitation, "La campagne", par Gaston Bohémier; 13) le choeur, "En roulant ma boule", solo par le R. P. Parent; 14) autre morceau de violon par M. J. Vandal; 15) morceau d'orchestre; 16) le R. P. Curé remercie aussi le conférencier, exprime toute la reconnaissance que l'on doit à M. l'agronome, puis encourage l'agriculture par quelques paroles vibrantes: que le cultivateur se donne tout entier à sa terre, et il réussira; 17) O Canada!

Il y aurait de bonnes résolutions à prendre après les réflexions suggérées par le conférencier; pas nécessaire de les proposer, elles se devinent; mais n'oublions pas que la terre restera toujours notre force: culture intelligente, qui sait s'adapter aux conditions des temps.

ST-NORBERT

M. et Mme Joseph Champagne remercient sincèrement tous ceux qui ont contribué au succès de leurs noces d'or. Merci aux Messieurs prêtres qui ont voulu honorer de leur présence nos agapes familiales et nous dire tant de choses exquises. Merci à tous, parents et amis, enfants et petits-enfants qui se sont surpassés pour nous fêter et nous combler de nombreux et précieux cadeaux adaptés à notre goût. Merci aux bonnes religieuses pour leurs si jolis et fructueux bouquets spirituels. Jamais nous n'avions bénéficié de tant de grâces à la fois. Notre reconnaissance envers tous sera éternelle.

LETELLIER

Le 15 janvier, à l'occasion du quatorzième anniversaire de naissance de Mlle Gabrielle Bruyère, un groupe de ses amies se rendirent chez elle pour lui présenter leurs voeux de bonne fête et pour y passer une agréable soirée. Etaient présentes: Miles Lucille Fortier, Lorette Gallant, Antoinette Parent, Simone Manseau, Irène McClelland, Dorothy Dillabough, ainsi que ses soeurs Fernande et Marthe Bruyère.

MAKINAK

La demeure de M. Wilfrid Labaie a été la proie des flammes le lundi 15 janvier. La maison était occupée par M. et Mme F. O'Connor, qui se trouvaient alors absents. Quand on s'aperçut du feu, déjà il était trop tard pour pouvoir rien sauver; tout le contenu a été détruit.

Avec l'aide des gens du village on a pu protéger les maisons des voisins.

La maison est en partie couverte par les assurances.

THIBAULTVILLE

La famille Phaneuf remercie tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la mort de Mme Isaïe Phaneuf.

Banquet au Révérend Frère Joseph, S. M.

(Suite de la première page)

M. l'inspecteur Herriot dit combien un tel homme fait honneur à la profession de l'enseignement et combien Saint-Boniface s'honore en lui rendant les hommages qui lui sont dus comme éducateur.

M. le Dr Fletcher, qui clôt la série des discours, déclare que le principal de l'Institut Collégial Provencher est pour lui un ami personnel de longue date. Il a toujours aimé à le consulter et à discuter franchement avec lui. La population française ne pourra jamais trop estimer tout ce qu'il a fait pour elle. L'école qu'il dirige est l'une des meilleures de la province et a constamment progressé depuis vingt-cinq ans.

Au cours de la soirée, nous avons eu le plaisir d'entendre Mlle Yvonne Thibault chanter "La Cloche", de Saint-Saens, et "I love a little cottage", de Goeffrey O'Hara.

Personnes présentes

Etaient présents, outre ceux déjà nommés:

M. et Mme S. J. Dussault, Major et Mme C. K. Newcombe, Dr et Mme L. D. Collin, Dr et Mme Jean Trudel, Dr et Mme James Prendergast, M. et Mme John Caswell Davis, M. et Mme L. H. Daignault, M. et Mme R. D. Waugh, M. et Mme L. McLarty, Dr et Mme N. A. Laurendeau, Lieut.-Col. et Mme George MacLean, M. et Mme Ernest Gagnon, M. et Mme Ernest Guertin, M. et Mme J. A. Desjardins, M. et Mme James Gillepsie, M. et Mme F. W. Call, M. et Mme J. N. Léveillé, M. et Mme C. Beaudry, M. et Mme Pierre Chaballer, Major et Mme J. C. Lavoie, M. et Mme Adolphe Huot, M. et Mme Jos. Vermander, M. et Mme F. X. Van Belleghem, M. et Mme Zéphyr Brabant, M. et Mme J. Taburet, M. et Mme Arthur Boudreau(?), M. et Mme Céleste Muller, M. et Mme Jean Préfontaine, M. et Mme Henri Painchaud, M. et Mme A. C. La Rivière, M. et Mme E. Buck, M. et Mme J. T. Boyd, M. et Mme W. C. McKinnell, M. et Mme C. U. W. Shivers, M. et Mme O. Marrin, M. et Mme John Dries, M. et Mme J. A. Prénovault, M. et Mme C. E. Gaudette, M. et Mme Georges Bibeau, M. et Mme G. R. Brunet, M. et Mme J. A. Blain, M. et Mme Arthur Vermander, M. et Mme Arthur Vermander, M. et Mme P. V. Quinn, M. et Mme T. Bockstael, M. et Mme Jos. Desautels, Mme J.-A. Marion, Mme Patrick Shea, Mme L. Thibault, Mme Antoine Griveau, Mme J. P. Auger, Mme Roger Goulet, Mme E. Houde, Mme Henri Lacerte, Mme Camille Fournier, Mme G. Fortin, Miles Emma Lamarre, Antoinette Baril, Léonie Guyot, Marthe Chavanne, Adrienne Marion, Valentine Couture, Denise Rocan, Rose Beaulieu, Anna Marion, Renée Deniset, Joséphine de Brincat, Elizabeth Longpré, Berthe Marion, Jeanne Painchaud, Yvonne Thibault, Gabrielle Roy, Mary Reardon, A. Laporte, Marguerite Tassé, Simon, Gertrude Cyr, Madeleine Painchaud, G. Lamarre, Lucienne Dussault, Anna Baril, Simone Marcoux, MM. les abbés E. Lévêque, Albert Brunet et R. P. Plourde, O.M.I., RR. FF. Berger, Roy, Bruens, Dugan, Vermette, Herbert et Provencher. MM. Donatien Frémont, Louis-Philippe Gagnon, Louis Bétournay, J.A. Pambrun, C. M. McCann, Inspecteur Woods, François Deniset, G. W. Northwood, Dr Léon Benoit, W. Schipp, Trafford Taylor, K. C., Edmond Poulin, Omer Faille, J. C. Shelley, David Joyal, Raymond Bernier, Joseph Bibeau, Léon Bénard, J. T. Beaubien, L. P. Grondines, Roland Couture, Ulric Bélanger, J. B. O. Leclerc, Nicolas Suarez, J. R. Bertrand, Jos. Mathieu, Cyrille Muller, Bill Bennett, Jules Mourant et Albert Cusson.

SAINT-BONIFACE

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Assemblée mensuelle du 16 janvier

Une autre belle assemblée, aussi remarquable que les précédentes par le nombre de l'assistance, eut lieu le mardi 16 janvier, et fut ouverte par M. le Président qui souhaita la bienvenue au Révérend Père F. Faure, S.J., de retour à St-Boniface et à nos réunions mensuelles.

Un vote de sympathie fut adopté et présenté à MM. O. Pelletier, D. Phaneuf, G. Marcoux, Jos. Fourneaux et M. Toupin, éprouvés par le deuil dans le cours du mois dernier.

M. le Président fait son rapport sur la question de l'achat de bannière et drapeaux, et boutons insignes. Il dit que l'exécutif s'accorde à ne rien organiser pour obtenir des fonds pour ces achats; mais que plutôt il organizera une grande partie de cartes pour les oeuvres de charité de la Paroisse qui ont grand besoin de notre secours. La date de cette partie de cartes est fixée au jeudi 8 février à 8 h., dans la grande salle de l'Ecole Provencher.

Le secrétaire propose un vote de félicitations à M. Georges Taburet, qui vient de recevoir l'avis officiel de sa prochaine décoration, de la Médaille Militaire, du gouvernement français pour services rendus à son pays pendant la grande guerre.

M. le Président fait son rapport sur le concours des parterres et jardins qui aura lieu l'été prochain et nous dit que M. I. Villeneuve a bien voulu accepter d'être juge dans ce concours de concert avec le Rév. Frère Joseph et notre Président. Il rapporte également que MM. les abbés Boulet et Décosse offrent le 2ème prix, M. L.-P. Gagnon le 4ème. Reste à trouver le 3ème, qui est immédiatement offert par le Rév. Frère Joseph. Le Cercle remercie de tout coeur ces généreux donateurs.

M. J. C. Davis, nous donne la conférence sur "la Constitution gouvernementale anglaise". Il débute en nous expliquant le gouvernement avant la guerre des Roses, sous Henri VIII et après. L'Eglise, la noblesse et le parlement étaient contre Henri VIII dont la vie est bien connue; aussi il lutte contre eux, il conquit le parlement, fit disparaître la vieille noblesse et repoussa l'Eglise catholique en établissant l'Eglise d'Angleterre et chassant les prêtres du pays. Les Stuarts succédèrent aux Tudors; ceux-ci perdirent la confiance des sujets qui se virent surchargés d'impôts. L'Episcopat catholique revint en Angleterre 300 ans après et pendant 400 ans il y eut conflits entre la royauté et le parlement représentatif.

M. le conférencier nous dépeint Oliver Cromwell, William Pitt et Daniel O'Connell et nous détaille ce Daniel O'Connell et nous détaille ce que chacun d'eux fit pour son pays.

Il termine en nous disant que le remède à tous maux, au Canada, aussi bien qu'ailleurs, est dans l'avenir et non dans le passé.

M. L.-P. Gagnon remercia M. J.-C. Davis du nom de tous, pour sa belle et instructive conférence, donnée en un aussi bon français et à la portée de tous.

Prirent part au programme récréatif MM. P. Jodoin, les frères Laplante et Ed. Ritchot.

M. Jos. Gauthier fut l'heureux gagnant du 1er prix de notre rafle mensuelle de $1.50 et M. G. Chavanne remporta le 2ème prix de $1.00.

Le SECRETAIRE

P. S. Le concours de dames de notre Cercle fonctionne toujours, et voici les résultats à date: M. H. Coté a remporté la coupe Desjardins et M. C. Tétrault la médaille Laurendeau. M. C. Tétrault détenait la coupe et M. L. Tétrault la médaille le mois précédent. Ces parties ont lieu tous les mercredi soir dans nos salles à l'Ecole Provencher. Ceux qui désireraient en faire partie peuvent le faire en se rendant à l'endroit aux jours indiqués.

LE CHANGE

23 janvier

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	5.0474
Franc français	0.0630
Franc belge	0.2238
Franc suisse	0.3113
Lire italienne	0.0743
Couronne suédoise	0.2605
Couronne norvégienne	0.2538
Couronne danoise	0.2253
Mark allemand	0.3818
Couronne hollandaise	0.6469

LE MARCHE

23 janvier

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.75—$4.75
Moyens	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.75—$4.75
Moyens	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.50—$4.25
Moyennes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.00—$4.00
Vaches—	
Bonnes	$2.00—$2.50
Moyennes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.25—$1.35

Le [illegible] disparaît rapidement à l'aide du liniment Egyptien Douglas. Gardez une bouteille à votre portée à l'écurie.

Pour conserve	.75—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.50—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$15.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$8.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.50
Très pesants	$5.50
Légers et maigres	$6.00—$7.75
Truies No 1	$5.50
Truies No 2	$5.00
Inférieurs	$3.50—$4.00
Verrats	$2.00—$3.00
Agneaux—	
Bon poids moyen	$5.50—$6.00
Ordinaires	$3.00—$4.00
Moutons—	
Bons, poids moyen	$1.25—$1.50
Ordinaires	$1.00
Bons, pesants	$1.75—$2.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.23
Crème—	
Table	.22
Spécial	.20
No 1	.18
No 2	.15
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Oeufs strictement frais	
"A" gros, la douzaine	.27
"A" Moyens, la douzaine	.25
Poulettes, la douz	.22
Oeufs "C", douz	.14

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.55
2 sac de 49 livres	$2.62½
4 sacs de 24 livres	$2.77½

Ces prix sont pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$18.00
Moulée. La tonne	$19.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.05
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg)—	
(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba—Minot	.50
(Détail)	
Pommes de terre du Manitoba—Minot	.60

Cours du grain fourni par

EUG. J. DUFRESNE

109, Edifice Grain Exchange

pour la semaine finissant le 22 janvier 1934

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

GRAINS	Mardi 16	Mercredi 17	Jeudi 18	Vendredi 19	Samedi 20	Lundi 22
Blé No 1 Nord	66½	67	66⅛	66½	66⅛	65⅝
2 Nord	63½	64	63⅛	63½	63⅛	62⅝
3 Nord	60⅝	61⅛	60⅜	60⅝	60⅜	59⅞
Avoine 2 CW	34⅝	34⅞	34⅛	34⅝	34⅛	34
3 CW	32⅝	32⅞	32⅜	32⅝	32⅝	32¼
Orge 3 CW	40⅛	40⅛	39⅜	40⅛	40¼	40
4 CW	37⅛	37⅛	37⅛	38⅛	38¼	38
Lin 1 NW	150¼	150⅜	149⅛	149½	148⅛	147⅞
2 CW	146¼	146⅜	145½	145½	144½	143⅞
Seigle 2 CW	47⅛	48⅜	47⅜	48⅛	47⅞	46⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	66¼	66⅜	65⅞	66½	65⅞	65⅝
Avoine 2 CW	34⅝	34⅞	34⅛	34⅝	34⅞	34
Orge 3 CW	39⅛	39⅞	39⅜	39⅝	40¼	40
Lin 1 NW	150¼	150⅜	149⅛	149½	148⅛	147⅞
Seigle 2 CW	47½	48⅜	47⅜	48⅝	48⅛	47⅛
Options						
Blé Mai	69¼	69⅜	68⅞	69¼	68⅞	68⅝
Juillet	70¼	70⅜	69⅞	70¼	69⅞	69¼
Avoine Mai	37⅛	37¼	36⅜	36⅞	36⅞	36½
Juillet	37⅛	37⅜	37	37¼	37⅛	36⅝
Orge Mai	42⅞	42⅞	42⅜	42⅝	42¼	42
Juillet	43⅛	43¼	42⅜	43⅜	43	42⅝
Lin Mai	152¼	152⅜	151½	151½	150½	149⅞
Juillet	151½	152	149⅜	150	149	148¼
Seigle Mai	50⅛	51⅜	50⅜	51⅜	51⅛	50⅛
Juillet	51⅜	52½	51⅜	52½	51⅞	50⅞

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 31

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

Depuis cette époque, je n'ai pas laissé d'un pas M. de Boishébert. Les Anglais, retirés dans leurs forts, semblèrent craindre de s'aventurer au dehors; de notre côté, trop faibles pour les y attaquer, nous dûmes nous contenter de les observer et de les surprendre dans leurs mouvements isolés. Ils avaient évidemment terminé la campagne. L'automne arrivait, il ne nous restait plus qu'à songer à nos quartiers d'hiver. Alors, le désir de revoir Grand-Pré vint s'emparer obstinément de moi. Mon engagement touchait à sa fin; j'en profitai pour demander mon congé.

Il me restait peu d'espoir pour l'avenir de l'Acadie, l'époque où il faudrait s'éloigner pour toujours de ces lieux me semblait proche. Je voulus les revoir encore avant de partir, avant de me mettre à la recherche de mes parents et de tenter de nouveaux combats; j'avais besoin de revoir Marie, un vague pressentiment m'obsédait; au risque de ma vie, (à laquelle, d'ailleurs, je suis devenu bien indifférent), il fallait donner à mon coeur le bien de la certitude, la jouissance d'un moment de bonheur. Depuis si longtemps que je n'en avais pas ressenti!... Le souvenir de votre soeur n'avait jamais eu sur moi tant de puissance que dans ce moment; sa figure se retraçait dans mon esprit avec tout son attrait passé. Ah! je ne l'avais pas oubliée! Mais tant de choses affreuses, tant de spectacles repoussants avaient frappé mes yeux, s'étaient gravés dans mon âme depuis le départ, que son image était restée souvent voilée. Mon coeur, durant des mois entiers, s'était rempli de haine et de vengeance, perdant dans ces sentiments violents l'habitude d'aimer et même le sentiment de la souffrance. Souvent, cependant, j'ai cru voir, après une de ces journées de marche forcée, de travail, d'inquiétude, de faim, soit au milieu de ma famille en fuite, soit à la poursuite des Anglais; quand, accablé de la tâche accomplie, j'allais reposer ma pauvre tête sur un morceau de terre, à l'heure où mon coeur exprimait une prière que ma bouche pouvait à peine articuler; oui, souvent, j'ai cru voir passer dans le miroir de mon âme, une figure calme, pure; elle semblait jeter sur moi un regard de sainte pitié et vers l'avenir un sourire d'espérance! C'était peut-être un ange qui, pour mieux me consoler, prenait la figure de Marie. Quoi qu'il en soit, les horreurs du combat livré la veille, la pensée d'un affreux lendemain, les alarmes de la nuit, qui étaient continuelles au milieu de femmes et d'enfants énervés par la privation et les dangers, tout cela venait bientôt jeter un voile sur ma bienfaisante vision et bannir de mes sens ce baume salutaire qu'elle y avait fait couler. Elle n'est reparue que dans ce moment de lassitude et de dégoût où mon coeur et mon ambition, abîmés par nos défaites, n'avaient plus d'autre but que la fuite et l'incertain; mais elle est reparue entourée de tout le charme de mes souvenirs, avec les promesses du passé, avec...

Ici, Jacques s'arrêta tout à coup au milieu de l'entraînement de ses paroles, comme devant un doute affreux qui naissait malgré lui dans sa pensée, qu'il n'osait exprimer ou qu'il aurait voulu repousser. Puis, craignant de laisser deviner la cause de cette réticence, il reprit aussitôt la parole sur un ton plus froid:

—M. de Boishébert était content de moi; il ne consentit à me laisser partir qu'à la condition que je retournerais bientôt au Canada pour reprendre du service. Il ne prétendait pas m'imposer cette obligation, il n'en avait pas le droit; mais il croyait que les circonstances m'en faisaient un devoir; il le demandait au nom de l'amitié: je promis.

—Malheureux! s'écria André, pourquoi promettre?

—Ah! c'est parce que, du côté de Grand-Pré, mon avenir n'était pas très certain.

—Il faut avouer que tu as bien fait ton possible pour le compromettre; mais enfin, qui connaît tout cela chez nous?...

—D'abord, continua Jacques, à part le danger de me faire fusiller en arrivant aux Mines, je n'étais pas bien sûr que Marie m'eût gardé sa main: mon coeur repoussait bien ce soupçon, mais on ne peut pas compter éternellement sur la constance d'un coeur de treize ans; j'avais moi-même manqué au rendez-vous; elle aurait bien pu se croire excusable de faire un autre choix. Je suppose que les occasions ne lui ont pas manqué.

En prononçant ces derniers mots, Jacques regardait ses amis et appuyait sur chaque syllabe.

—Et puis, ajouta-t-il, j'avais pris goût à la guerre contre les Anglais. Voici, au reste, comme je raisonnais: En m'acheminant de ce côté, si Marie est encore libre, si elle m'a conservé son coeur, elle comprendra les devoirs qui me commandent, elle n'exigera pas que je mendie des pardons et que je fasse des serments devant une autorité contre laquelle j'ai combattu et que je détesterai toujours.. toujours tant que je garderai le souvenir de mon père et de ma mère; si elle a du courage comme les Acadiennes en avaient du temps de madame de La Tour, elle me suivra. Si elle refuse, eh bien! je crois que je pourrai faire ce dernier sacrifice à mon amour pour la France. Et puis, je faisais un autre rêve: j'espérais que, dans l'état où se trouvent les affaires militaires, j'aurais peut-être le bonheur de servir encore pour la France. Il ne faudrait qu'un plan bien organisé, une jeunesse dévouée, aidée de quelques hommes du dehors, le voeu de la population pour rejeter loin de notre pays ces étrangers insolents; ici, nous sommes plus nombreux qu'eux... Mais ceci est trop incertain, dépend de trop de circonstances que je ne puis pas prévoir dans ce moment, pour pouvoir vous être communiqué.

—Si c'est un projet aussi bien combiné que ton enlèvement de Marie, interrompit André, tu peux de suite le reléguer au nombre de tes rêves qui n'ont pas eu de réalité. Ecoute-moi bien: tu ferais mieux de t'en tenir aux sentiments et aux dispositions que tu semblais éprouver tout à l'heure, quand je t'ai parlé de la maisonnette de ta fiancée. La soeur n'ira certainement pas courir les bois et faire la vivandière pour tes mangeurs de chrétiens. Quant à tes autres desseins, je dois te dire qu'il y a trop de soldats à Grand-Pré et aux environs pour qu'un seul homme puisse tenter d'y faire quelque chose pour l'ancienne patrie. Ici, cette cause est perdue.

—Allons, dit Jacques en se levant avec quelque impatience, nous verrons... nous verrons toujours...

—En attendant, reprit André, allons faire des rêves plus salutaires; il est temps de prendre un peu de repos. Bonsoir. Nous verrons demain. Nous verrons avec Marie surtout. Il y a longtemps que tu n'as vu devant toi deux jolis yeux de femme, tu ne sais plus comment ça parle, quel effet ça produit; c'est quelquefois pire que la langue; ça détournera bien un peu ton patriotisme.

—Si les yeux de Marie parlent comme doivent le faire ceux des nobles filles, ils n'éteindront pas mon patriotisme, ils l'élèveront, ils le serviront... Bonsoir, André.

(A suivre)

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Les gisements de tourbe au Canada

Aucun relevé complet des gisements de tourbe au Canada n'a encore été fait jusqu'ici, dit le Chimiste du Dominion, dans un bulletin sur la nature, la composition et l'utilisation agricole de la tourbe, de la terre noire et des boues, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Cependant, à en juger par les renseignements fournis par le Ministère des Mines, on peut évaluer l'étendue de ces gisements à environ 20,000,000 d'acres et c'est là une évaluation modérée. Il est très probable que ce chiffre est bien au-dessous du chiffre réel. L'étendue des gisements varie de quelques acres à plusieurs milles carrés, suivant la topographie du pays et les conditions de climat.

Méthodes de moisson

Dans une étude sur la proportion d'humidité et la qualité du grain moissonné par différentes méthodes dans l'Ouest du Canada pendant la saison de 1932-33, on a constaté que le grain moissonné à la combine (moissonneuse-batteuse) contenait une plus forte proportion de grain humide et durci (tough) que celui qui avait été battu en moyettes ou en andains. Sur 401 échantillons battus en moyettes, trois pour cent étaient "tough" ou humides; sur 416 échantillons battus à la combine, vingt-deux pour cent étaient "tough" et trois pour cent humides; et sur 211 échantillons moissonnés à l'andaineuse-combine, huit pour cent étaient "tough" et un pour cent était humide. En ce qui concerne la qualité, on a constaté qu'à la suite de l'exposition aux pluies, la dépréciation de qualité était la moins forte pour le grain en moyettes et la plus forte pour le grain en angrains.

La situation enviable du Canada

Le rapport annuel du Directeur général du Service vétérinaire du Canada nous donne une idée de l'importance pour le Canada de la lutte incessante conduite par la Division de l'hygiène des animaux du Ministère fédéral de l'Agriculture contre l'introduction des maladies animales au Canada, et pour réduire la fréquence des maladies visées par la Loi. Un seul exemple suffira peut-être: pendant l'année en revue, la fièvre aphteuse, qui a exercé ses ravages en Angleterre d'une part et aux Etats-Unis de l'autre, n'a pas réussi à s'introduire chez nous, grâce aux mesures que nous avions prises. Cette maladie est un danger constant pour les pays non infectés comme le Canada, mais aucune mesure de précaution n'est omise par les agents canadiens. On va même jusqu'à interdire l'emploi de toile de coton déjà usagée, ou d'autres tissus qui avaient été employés pour couvrir les viandes, à moins que l'expédition ne soit accompagnée d'une déclaration assermentée de l'expéditeur à l'effet que ces tissus ont été bouillis dans une solution de potasse caustique ou de soude caustique. Aucune des maladies visées par la Loi n'a réussi à s'introduire au Canada, mais nous ne pouvons pas nous relâcher le moindrement dans l'application de nos mesures protectrices.

Collèges d'agriculture du Canada

Les collèges d'agriculture maintenus par les différentes provinces canadiennes sont: le collège de la Nouvelle-Ecosse à Truro; le collège de l'Ontario et la Ferme expérimentale à Guelph; le collège du Manitoba à Winnipeg; le collège de la Saskatchewan à l'université de Saskatoon; le collège de l'Alberta à l'université d'Edmonton et la faculté d'agriculture de la Colombie-Britannique à l'université de Vancouver. Les trois collèges d'agriculture du Québec — le collège Macdonald, l'école d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière et l'institut agricole d'Oka, Lac des Deux-Montagnes, reçoivent des subsides du gouvernement ... Québec.

La culture de l'orge au Canada

Des études préliminaires publiées dans le numéro de novembre de Scientific Agriculture, l'organe officiel de la Société canadienne des agriculteurs techniques, et portant sur l'aptitude de l'orge au maltage, ont été conduites par le Laboratoire de recherches du Manitoba. L'orge avait été cultivée par les Fermes expérimentales fédérales sous la direction de M. L. H. Newman, Céréaliste du Dominion, par les différentes universités sous la direction de leurs sélectionneurs de plantes, et par des cultivateurs manitobains sous la direction de M. T. J. Harrison, Adjoint au Commissaire du Grain au Manitoba. En ce qui concerne l'effet du district, si l'on prend le Canada dans son entier, les indications sont que l'Ile du Prince-Edouard produit la meilleure orge canadienne et qu'une qualité passable pourrait être produite dans les autres provinces de l'Est. En Colombie-Britannique la qualité est variable, suivant les conditions du sol et du climat des différentes vallées. Sur les prairies, le Manitoba produit le meilleur qualité, mais une qualité passable d'orge peut être produite dans les parties nord de la Saskatchewan et de l'Alberta. Au Manitoba, les parties de l'est et du nord donnent les meilleurs résultats.

Comment exterminer les mites des volailles

Les mites rouges sont sans contredit la plus nuisible de toutes les espèces de vermines qui infestent les volailles. Le désinfectant suivant, recommandé par le Service fédéral de l'aviculture, est certainement l'un des meilleurs pour combattre les mites: Faites dissoudre une livre et demie de lessive concentrée dans le moins d'eau possible. (Préparer cette solution deux ou trois heures avant d'employer la lessive, car elle ne peut être employée que froide). Mettez trois pintes d'huile de lin crue dans un pot de pierre de cinq gallons et versez-y la lessive très lentement, tout en brassant. Continuez à brasser jusqu'à ce que le liquide ait une apparence lisse et savonneuse, puis ajoutez graduellement deux gallons d'acide carbolique cru (acide phénique) ou de créosol commercial, en brassant constamment jusqu'à ce que le liquide résultant soit brun foncé clair. Mettez deux ou trois cuillerées à soupe de mélange dans un gallon d'eau. Le désinfectant peut être appliqué avec une pompe à bras; une brosse peut suffire, mais il faut dans tous les cas, après avoir parfaitement nettoyé le poulailler et les juchoirs, appliquer le liquide en abondance de façon à inonder toutes les fentes.

L'alimentation de l'étalon

Les étalons qu'on laisse à ne rien faire pendant l'hiver engraissent souvent, et c'est là un danger qu'il faut éviter. Si l'on ne peut pas faire faire des travaux légers à l'animal, il faut au moins lui fournir l'occasion de prendre ses ébats régulièrement dans un enclos, et lorsque la saison de la monte approche, augmenter graduellement sa nourriture pour qu'il reste vigoureux et que ses muscles soient toujours fermes. Les surcroît de nourriture et de graisse font mourir tous les ans beaucoup d'étalons au Canada; d'autre part, l'étalon maigre, surmené, manque de virilité et produit des poulains faibles et chétifs.

Préparez l'étalon pour la saison de la monte en lui donnant une bonne nourriture et en lui faisant prendre de l'exercice. La meilleure ration est celle qui se compose de foin propre, d'avoine et de son; il faut aussi une provision limitée mais régulière de sel. Evitez la sur alimentation pendant le plus gros de la saison de monte, mais donnez une quantité suffisante de grain stimulant pour maintenir l'énergie de l'animal. Lorsque la saison de monte est terminée, essayez de faire travailler l'étalon régulièrement avec les juments et les chevaux hongres.

Le puits de la ferme

Une provision d'eau saine et pure est de toute première importance sur la ferme. L'apparence de l'eau n'est pas un indice certain de sa qualité sanitaire. Celle-ci ne peut être déterminée que par un examen bactériologique et c'est pourquoi on recommande de faire examiner l'eau d'un puits avant de s'en servir. Ces essais sont effectués par un grand nombre de laboratoires de santé publique par certaines sociétés d'agriculture, et par le Service de bactériologie du Ministère fédéral d'agriculture. Adressez votre demande au laboratoire le plus proche, pour que l'examen puisse être fait aussi promptement que possible.

Le soin des oies en hiver

Les oies que l'on garde pour la reproduction devraient recevoir en hiver tout le foin de trèfle et de luzerne et toutes les racines qu'elles peuvent manger, dit l'aviculteur du Dominion, mais le grain ne doit être donné qu'en petites quantités (un léger repas matin et soir). Les grains employés doivent être surtout de gros grains, comme l'avoine et l'orge, et l'on n'ajoute que tout juste de blé et de maïs (blé d'Inde) pour varier la ration. A mesure que l'époque de la ponte approche, on peut ajouter une légère pâtée et lorsque les oies pondent bien, la proportion de pâtée peut être augmentée.

Les abeilles italiennes sont supérieures

Les abeilles italiennes se sont encore une fois montrées supérieures aux abeilles caucasiennes dans les recherches qui ont été conduites par le Service de l'Apiculture de la Ferme expérimentale centrale à Ottawa. De même que par les années précédentes, l'addition de paquets d'abeilles à un rucher affaibli par l'hiver a augmenté le rendement de miel, mais pas suffisamment pour payer pour les abeilles ajoutées. Lorsque l'on se sert de sirop de sucre blanc et d'eau comme provisions d'hiver pour les abeilles, on a constaté qu'il n'est pas nécessaire d'y ajouter de l'acide tartrique ou dix pour cent de miel, si tous les cristaux de sucre sont parfaitement dissous.

Comment prévenir le goitre chez les animaux

Les fourrages que l'on emploie pour l'alimentation des animaux dans bien des parties du continent canadien, ainsi que dans tout les pays du nord en général, ne contiennent pas autant d'iode qu'il en faudrait pour maintenir la santé. Ce manque d'iode est la cause du goitre dont tant de jeunes animaux sont affectés; le goitre est une dilatation des glandes thyroides, causée par les efforts que la nature s'impose pour fournir l'iode nécessaire à l'animal, qui se développe. La glande thyroide est l'organe qui emmagasine l'iode tiré de la nourriture et qui le distribue au corps au fur et à mesure des besoins de l'organisme. C'est aussi au manque d'iode que l'on attribue l'absence de poils chez les petits cochons qui viennent de naître.

Il y a un moyen de prévenir cette maladie, dit le Directeur général du Service vétérinaire, c'est d'administrer à la mère en gestation de petites quantités d'iodure de potassium. L'iode est un peu plus abondant pendant l'été; il est rare par exemple que l'on trouve des petits cochons sans poils dans les portées nées en été et en automne, tandis que cet accident est fréquent dans les portées de printemps et d'hiver. Un bon moyen d'administrer le remède est le suivant:

Faites dissoudre une once d'iodure de potassium dans deux pintes d'eau. Donnez une cuillerée à soupe (ou une demi-once fluide) de cette solution une fois par jour, mélangée dans le grain ou l'eau, pour six femelles des petites races, brebis et truies. Il faut une plus grosse dose pour les vaches, de 1 à 2 cuillerées à soupe de la solution qui précède pour chaque bête, suivant leur taille.

L'engraissement des boeufs au Canada

L'auteur du feuillet 143, publié par le Ministère fédéral de l'agriculture, déclare que le moment serait bien choisi pour nourrir et engraisser des boeufs. Il dit à ce sujet "Nous avons au Canada de grandes quantités de grain, d'orge, d'avoine, de blé à bétail, etc., ainsi qu'une abondance de gros fourrages de bonne qualité qui se vendent très mal. D'autre part, nous voyons continuellement des boeufs maigres arriver en grande quantité sur nos marchés, pour les encombrer et déprimer à la longue l'industrie du bétail tout en causant des pertes directes au producteur, et cependant ces animaux pourraient être engraissés avantageusement avec ces aliments qui se vendent si mal en nature actuellement.

Les boeufs canadiens bien finis d'un bon type et d'une bonne race, obtiennent le plus haut prix du marché, au pays aussi bien qu'en Grande-Bretagne. Ils rapportent une prime généreuse au producteur et toute l'industrie du bétail en bénéficie. Le consommateur demande aujourd'hui moins de ces boeufs maigres, hauts sur pattes, que l'on voit si souvent, et plus des animaux profonds, bas sur pattes, bien engraissés, et le producteur aura tout avantage à satisfaire la demande."

Le champion des mangeurs d'oeufs

Le Canada est aujourd'hui, de tous les pays du monde, celui où l'on mange le plus d'oeufs, et cette forte consommation peut être attribuée à la confiance que le classement des oeufs a créée parmi les consommateurs. Ce système de classement est standardisé sur une échelle nationale, le poids des oeufs des différentes catégories est fixé. Ce classement des oeufs pour la qualité est une évolution naturelle du mirage —le simple procédé par lequel on détermine la qualité des oeufs en les tenant devant une puissante lumière électrique au lieu d'une chandelle comme on le faisait autrefois. Avec le classement on a adopté des catégories uniformes, basées sur les types modèles canadiens pour les oeufs. La qualité des oeufs qui restait toujours douteuse autrefois tant que l'on n'avait pas brisé la coque, est devenue aujourd'hui une certitude, et il en est résulté une augmentation presque phénoménale dans la consommation des oeufs au Canada au cours des derniers dix ans. Les nouvelles catégories "A 1", "A", "B", et "C", récemment publiés par le Ministère fédéral de l'Agriculture, ont été accueillies avec une satisfaction universelle car elles fournissent une nouvelle protection aux producteurs et aux consommateurs. Chaque catégorie indique une certaine qualité précise que doit avoir l'oeuf pour se qualifier pour la catégorie où il est placé. C'est, en somme, une assurance de qualité donnée au consommateur.

L'avoine nue pour l'alimentation des porcs

Les animaux de la ferme n'ont pas tous la même capacité de digestion et c'est surtout quand on leur donne des gros fourrages qui contiennent une grande quantité de fibre ou "cellulose" brute que l'on s'aperçoit de la différence qui existe entre eux sous ce rapport. Les ruminants comme la vache ont la faculté de digérer et d'utiliser une bonne partie de cette cellulose tandis que les cochons ne la digèrent que peu ou point. C'est la quantité de cellulose brute qui fait la différence principale dans la composition de l'avoine commune et de l'avoine sans bale (avoine nue). En règle générale l'avoine commune contient trois ou quatre fois autant de cellulose brute que l'avoine nue, et les catégories inférieures d'avoine en ont encore une plus forte quantité sous forme de bale.

C'est surtout pour les jeunes porcs, au moment du sevrage, qu'il importe le plus de réduire la quantité de cellulose brute dans la ration. Le jeune porc en bonne santé se développe rapidement; il a un appétit vorace, mais la capacité de son estomac est plutôt limitée. Ce qui lui convient le mieux, c'est une ration de grain facile à digérer et qui contient une quantité minimum de cellulose brute sous forme de bale et une bonne quantité de protéine. Cette cellulose brute sous forme de bale d'avoine non seulement n'a aucune utilité dans la ration du jeune porc, mais elle peut même avoir des résultats désastreux. Depuis plusieurs années à la Ferme expérimentale de Brandon, nous avons l'habitude de mettre dans le mélange de grain des porcs nouvellement sevrés, de l'avoine nue moulue ou de la moulée d'avoine ordinaire, tamisée par un grillage à moustique. Nous recommandons de cultiver suffisamment d'avoine nue pour les jeunes porcs. Cette avoine produit du reste tout autant que l'avoine ordinaire lorsque l'on ne considère que le grain. L'avoine sans bale se trouve aisément aujourd'hui; on n'a plus aucune difficulté à se la procurer au Manitoba.

Le porc sorti de la période de sevrage, redoute moins un peu de cellulose dans la ration, et cependant, même alors, la moulée d'avoine ordinaire ne produit pas une croissance aussi rapide que l'avoine sans bale, et il en faut un peu plus pour produire 100 livres d'augmentation de poids. Les résultats d'essais d'alimentation que nous venons de terminer font ressortir les mérites relatifs de l'avoine nue et de l'avoine ordinaire pour les porcs d'élevage. Une des rations à l'essai se composait d'une partie d'avoine nue et de quatre parties d'orge moulue, et l'autre, d'une partie d'avoine commune moulue et de quatre parties d'orge moulue. Chacune des rations contenait également huit pour cent de tankage (déchets d'abattoir). Les porcs qui recevaient la ration contenant l'avoine nue ont fait une augmentation de poids moyenne de une livre et un quart par jour, et ont consommé 330 livres de grain et 28 livres de tankage par cent livres d'augmentation. Les porcs qui recevaient de l'avoine commune dans leur ration ont fait en moyenne une livre et un dixième par jour, et ont consommé 345 livres de grain et 29 livres de tankage pour chaque cent livres de gain. Les porcs qui recevaient de l'avoine nue ont consommé 5 pour cent de moins de grain par 100 livres d'augmentation et ont fait dans le même temps une augmentation de poids de douze pour cent plus élevée que ceux qui recevaient de l'avoine ordinaire.

R. M. Hopper,
Ferme expérimentale fédérale,
Brandon, Man.

La désinfection des wagons de bestiaux

Tout le monde sait peut-être que les trains à bestiaux sont blanchis à la chaux mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que ce blanchissage sanitaire est l'oeuvre de la Division de l'hygiène des animaux de Ministère fédéral de l'Agriculture. Aucune des précautions nécessaires pour empêcher les maladies d'entrer au Canada n'est omise. Des inspecteurs de wagons à bestiaux sont maintenus à trente centres de chemins de fer, d'un bout à l'autre du pays. Tous les wagons qui arrivent à ces points ou qui passent par ces points sont nettoyés et désinfectés sous surveillance, à moins qu'ils ne portent la preuve de l'avoir déjà été.

On appose sur ces wagons des cartes indiquant la date de l'inspection et le nom de l'inspecteur qui a surveillé les travaux. On nettoie et on désinfecte également de la même façon avant de les relâcher, les wagons de chemin de fer qui ont transporté des produits soumis aux restrictions, comme les cuirs et les laines. Tous les parcs à bestiaux sont nettoyés et désinfectés et maintenus dans un bon état sanitaire. Pour désinfecter les wagons et les cours on se sert de lait de chaux contenant un désinfectant approuvé à la force voulue. Au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mars 1933, 68,946 wagons avaient été désinfectés sous surveillance.

AU SACRE-COEUR

Club Sportif

Le nombre des membres augmente si bien que nous sommes rendus à plus de soixante-cinq; arriverons-nous à notre objectif de cent membres? Il y a un bon nombre de jeunes qui ne font pas encore partie du club, et comme le Comité a l'idée de les enrôler tous et de les grouper autour du clocher paroissial, il a nommé un comité de trois membres pour cette besogne. Mlle Yvonne Léger et MM. Roger Lemire et H. Sala se feront un plaisir de recevoir votre demande. Dépêchez-vous et donnez votre nom à un de ces trois membres; la cotisation n'est que de cinquante sous pour la saison.

Le Comité du club a organisé une sortie de plaisir pour samedi le 27; il parait que ce sera une "tally-ho". Comme une sortie de ce genre exige quelques dépenses, les membres devront payer un vingt-cinq sous. Tous les membres sont priés de se rendre dans la salle de l'école à huit heures précises; autrement, ils s'exposent à manquer leur tour. Après cette excursion à travers la ville, on vous servira le lunch.

Pour éviter toute confusion à l'heure du départ, on vous demande de donner votre nom dès maintenant à Mlle J. Blanchard ou à M. Thomas Roy. Les membres et leurs amis seront admis à cette sortie de samedi soir. Venez donc vous amuser, mais ne manquez pas votre train...

Notes

Le Dr P.-E. LaFlèche, qui a dû subir une opération d'urgence la semaine dernière, est maintenant en bonne voie de guérison.

* * *

Mlle Madeleine Bouveron quittera Winnipeg samedi le vingt-sept pour aller s'établir définitivement à Toronto. Tous ses nombreux amis lui souhaitent bonne chance.

* * *

Mlle Yvette Sala est de retour de son voyage dans l'Est.

Société St-Jean-Baptiste

Au-delà de soixante membres ont assisté à la soirée-boucane de la société. Le rapport détaillé du secrétaire montre combien active est notre vaillante société nationale; et celui du trésorier, au grand plaisir du président, accuse un surplus pour l'année 1933. La salle de jeux cette année a montré un profit, grâce à notre dévoué gardien et aux organisateurs des différents concours de snooker! Après l'adoption de ces deux rapports, M. le président présenta la coupe de snooker au champion de l'année, M. Joyal, et le R.P. Chapelain, à son tour, donna une coupe-souvenir (don du président) au championat un prix au finaliste M. Jean Carignan.

Un programme musical, suivi des conclusions du R.P. Dussault, mit fin à l'assemblée. Voici le résultat des élections:

Chapelain, R.P. Paul Dussault; président, Victor Guilbert; 1er vice-président, J.-A. Rhéaume; 2ème vice-président, O. Marquis; organisateur, J. Gagnon, secrétaire, H. Sala; trésorier, R. Lemire; commissaire-ordonnateur, E. Aubin; sergent, d'armes, J. Audette; auditeurs, L. Baudry et Paul Villeneuve; directeurs, J. Carignan, E. Chaput et J. Lavoie; visiteur des malades, R. Thibault; bibliothécaire, Thomas Roy.

Parties de cartes

La partie de cartes des Mmes A. Côté et Morin a obtenu un franc succès. Un grand nombre de joueurs s'étaient donné rendez-vous à notre salle, et tous, sans exception, s'en retournèrent satisfaits de leur veillée. Le programme musical était entre les mains du Club Sportif du Sacré-Coeur et les nombreux applaudissements, après chaque numéro du programme qui était radiodiffusé du poste CKSC., ont prouvé aux jeunes combien leur nouveau genre de programme était populaire.

Un gros merci aux deux organisatrices, ainsi qu'aux artistes de la soirée! Suit la liste des gagnants:

Bridge: Mlle M. Blanchette, 1445; M. E.P. Choinière, 1522; Mme. D.J. Léger, 237; M. Henri Bédard, 186.

Whist: Mlle J. Amphion, 143; M. G. E. Larue, 160; Mlle Laurette Rhéaume, 115; M. Aug. Chabbert, 110.

Prix d'entrée: M. Perras.

Mmes Léger et Landry ont charge de la prochaine partie de cartes: c'est donc vous lire qu'on s'attend à une foule nombreuse...

Le Bazar

Tout marche bien rondement jusqu'ici! Nos hommes ont assisté à leur assemblée de dimanche au collège St-Paul et ils ont fait si bonne figure que ce sera un de nos paroissiens qui aura la main haute sur toutes les finances du bazar à l'Auditorium.

Les billets du grand tirage se vendent bien; c'est donc une preuve que les Canadiens français de Winnipeg et des environs savent encourager les leurs! Continuez le beau travail, encouragez les vôtres et vous serez les premiers à en bénéficier.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

[illegible] d'expérience désire position dans maison religieuse. N'importe quelle sorte de travail. Bonnes références. Boite 5, la Liberté.

WINNIPEG

Le théâtre au moyen âge

Jeudi prochain, à l'Université, salle 200, soirée de l'Alliance Française à 8 h. 15. M. le professeur Meredith-Jones fera une causérie intitulée: "Pièce de théâtre au moyen âge". On connait la haute compétence du conférencier et sa parfaite diction française. Les membres sont priés d'amener leurs amis.

Aux pensionnaires invalides de guerre

La prochaine assemblée générale de l'Association des pensionnaires invalides de guerre aura lieu le lundi 5 février, à 8 h. du soir, dans l'édifice "Army & Navy", 299, rue Young. Cordiale invitation est faite à tous les pensionnaires invalides qui ne font pas encore partie de l'association à venir s'inscrire.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

A la dixième assemblée annuelle qui a eu lieu mercredi dernier 18 janvier, personne n'aurait pu s'imaginer que des affaires graves se discutaient telles que élections, lectures de rapports etc.

Son Excellence Mgr Yelle avait bien voulu honorer de sa présence notre assemblée et son regard lumineux, son bon sourire, faisaient planer sur nous une atmosphère de paix. Le R. P. Vézina était venu aussi nous apporter le réconfort de ses bonnes paroles toujours encourageantes.

Une table élégamment décorée et servie jetait une note familiale et rien ne devant manquer au programme, Mme H. P. Murphy, accompagnée par Mme E. La Berge, était là pour charmer avec un morceau de chant toujours goûté: "Connais-tu le pays."

Après la prière d'usage, des voeux de bienvenue ont été offerts à Son Excellence Mgr Yelle, nouveau Patron d'Honneur de la Fédération dans une adresse courte et de bon goût lue par Mme Etsell, présidente.

Elections

Présidente, Mme E. Etsell, élue pour la 2ème fois, ce qui n'est pas étonnant! 1ère vice-présidente, Mme R. Goulet; 2ème vice-présidente, Mme D.-G. Léger; secrétaire, Mme H. Morier qui, malgré la lourdeur de sa charge, n'a pas hésité à se laisser réélire. trésorière, Mme E. Perras; conseillères, Mmes E. Belair, J. Bernier, L. A. Goyette et N. Prud'homme; comité de charité, Winnipeg, Mmes E. Guertin, E. Morin, St-Boniface, Mme L. Roy; Hôpitaux, St-Boniface, Mmes E. Trudeau, E. Pelletier, Sanatorium, Mmes J. C. Lavoie, J. O. Brunet; Orphelinat St-Joseph, Mme H. H. Cottingham; visites à domicile, Mmes E. Chauvière et E. Guertin; Local Council of Women, Mmes W. Hamilton, E. Etsell, E. La Berge, E. Laroque; Social Agencies, Mme E. Guilbault, Mme Farley; Home Welfare, Mme E. Guertin; musique, Mlle Annette Dostert; littérature, Mme E. Chauvière; presse française, Mme Ch. Minvielle; presse anglaise, Mme D.J. Léger; éducation, Mmes R. Goulet, E. La Berge; réception, Mmes J. Caswell Davis, E. Gagnon; placement, Mme E. Blanchard.

Rapports pour 1933

1. Comité de charité, St-Boniface.

Ont été distribués: 163 vêtements d'enfants; 17 vêtements d'hommes et de femmes; 3 paires de chaussures, 14 layettes; vêtements de 1ère communion pour 2 petits garçons et 5 petites filles; présents de Noël, jouets, bonbons, lit, table, chaises etc... Winnipeg: 1030 vêtements, trois layettes; vaisselle, coutellerie; 5 dollars à un convalescent pour diète spéciale; services d'une nurse pendant 4 mois à un malade, chambre et pension à un voyageur de passage; secours à plusieurs familles indigentes.

2. Comité des hôpitaux:

St-Boniface: 302 visites; et distribution de livres, cigarettes, bonbons, fruits, etc; Sanatorium: 635 visites; 134 livres distribués, ainsi que des friandises, surtout à Noël et à Pâques.

3. Local Council:

La Fédération a été chaleureusement félicitée par la Présidente pour sa parfaite organisation.

4. Social Agencies:

La Fédération a été fidèlement représentée aux nombreuses conférences données dans l'année.

5. Home Welfare:

La Fédération a contribué aux frais d'un diner offert à 20 vieillards.

6. Comité de réception:

Dix parties de cartes; une fête champêtre; un thé anniversaire; deux "silver teas"; une réception en l'honneur de Son Excellence Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa; une réception en l'honneur de Lily Pons, célèbre artiste française de New-York.

La Fédération a pris charge du district de St-Boniface et Norwood pour la campagne du "Community Chest", ainsi que pour l'Association du "Fresh Air Camp".

7. Aux différentes assemblées mensuelles, sous la direction de Mme Chauvière, des causeries très intéressantes ont été données par Mlle Ballu, M. Brunet, Mme Adolphe Guyot et M. l'abbé d'Eschambault. Des dames dévouées ont gracieusement apporté leurs talents.

Quand on lit la liste des activités de la Fédération en une année, on conçoit aisément que la section Winnipeg-St-Boniface soit classée 2ème parmi les 15 sections existantes et ce qui étonne encore davantage, après tant de charité accomplie, c'est le rapport de la trésorière montrant un budget non seulement balancé mais avec un surplus appréciable pour commencer l'année 1934.

Mme Morier, comme toujours, a lu non un rapport, mais une longue et intéressante histoire de faits révélateurs de l'esprit qui règne parmi l'exécutif et les membres de la Fédération, faits qui ont valu l'éloge chaleureux de la part de S. E. Mgr Yelle. Le R.P. Vézina a été non moins généreux dans les compliments faits à toutes les grandes travailleuses.

L'après-midi s'est terminée en dégustant une tasse de thé dont les dispensatrices étaient: Mmes J. Prendergast et E. Guilbault, et l'impression générale qui reste après une telle assemblée est que l'esprit de charité est un bien puissant levier!

Aux membres de l'exécutif qui se retirent, la Fédération offre ses sincères remerciements pour les services rendus. Elle a trouvé sa reconnaissance à sa Présidente sous la forme d'une jolie bourse; en retour la Présidente a voulu encourager sa secrétaire en lui offrant un stylographe.

Un appel pressant est fait aux dames de langue française. La Fédération ne peut exister que si elle a des membres. Il n'est réclamé aucun arriéré. Tout membre ancien ou nouveau sera bienvenu en payant la cotisation annuelle de 50 sous pour 1934.

Ch. M.



CETTE FEMME DE LA SASKATCHEWAN TROUVA DU SOULAGEMENT DANS LES PILULES DODD POUR LES REINS

Mme Woods souffrait des reins depuis longtemps

Vanguard, Sask. 22 février (Spéciale)

"Je souffrais des reins depuis longtemps, écrit Mme Fred C. Woods, d'ici. Rien n'avait pu me soulager jusqu'à ce qu'un ami me conseilla d'essayer les Pilules Dodd, ce que je fis. Maintenant, je n'ai plus de mal de dos et tout signe de malaise des reins a disparu. J'ai aussi fait usage d'onguent Dodd que j'ai trouvé incomparable."

Le mal de dos est ordinairement le premier indice de maladie de reins. C'est la nature qui vous avertit que les reins ne remplissent plus leur importante fonction qui consiste à filtrer les impuretés du sang.

Pourquoi souffrir des reins quand il est si facile de soigner les reins et de les mettre en état d'accomplir leur travail? Si vous n'avez jamais fait usage des Pilules Dodd, renseignez-vous auprès de vos amis.

Chevaliers de Colomb

CONSEIL PROVENCHER

Si le début des activités pour 1934 doit servir de guide de ce qui aura lieu durant l'année courante, les Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher vont certainement intéresser leurs membres et leurs amis durant 1934.

Jeudi soir, le 18 courant, ceux-ci se réunissaient dans leur salle de Conseil tout près d'une centaine de personnes et tous passèrent une très agréable soirée.

La veillée débuta par quelques mains de cartes au Court-Whist. Les heureux gagnants furent Madame J. A. Blain et M. J. A. Rhéaume portant les noms de plume respectifs de Fay Baker et Bing Crosby.

Les prix de consolation furent décernés à Mme Aug. Côté et M. J. Rodrigue, fils, portant les noms de plume respectifs de Rachel et Roosevelt. Ces derniers, avant de pouvoir obtenir leurs prix, ont eu à subir une épreuve de mémoire qui amusa beaucoup l'assistance. Cette épreuve eut le résultat voulu, grâce à la coopération de Mmes J. A. Blain, Dr Laberge et J. A. Hébert, ainsi que MM. E. Blanchard, Dr Jarjour et J. A. Blain.

Après la distribution des prix, un goûter fut servi pendant lequel un joli programme musical fut rendu par M. J. Rodrigue (Banjo), M. Blais (Violon) et au piano, Mme Aug. Côté. Vinrent ensuite un groupe de chants canadiens auxquels tous prirent part et les solistes furent MM. Casgrain et Perras. Le docteur Trudel sut comme toujours tenir son auditoire dans une déclamation choisie en français et aussi en anglais. Venait ensuite le tirage d'un rôtisseur électrique comme prix de présence, mais par un malentendu quelconque, le tirage a été remis à plus tard.

Mlle Lorraine Décosse a été très appréciée au piano dans un répertoire choisi de musique populaire.

M. Guilbert avait mis en charge de la veillée M. J. E. Perras, qui, avec l'aide de Mmes Laberge et Perras et de MM. Herié, Mousseau, Berthiaume, Polin et Métail, ont su s'acquitter de leur tâche respective avec un très grand succès. Le Conseil désire exprimer à ceux-ci, ainsi qu'aux artistes ci-haut mentionnés, ses plus sincères remerciements. A l'Intendant V. Guilbert revient tout le crédit de cette agréable soirée. Espérons que nous aurons le plaisir d'un pareil rassemblement sous peu.

Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué:

Dr et Mme J. J. Trudel, Dr et Mme E. Laberge, Dr et Mme E. J. Jarjour, M. et Mme J. E. Perras, M. et Mme E. F. Blanchard, M. et Mme J. A. Rhéaume, M. et Mme J. A. Hébert, M. et Mme J. A. Blain, M. et Mme J. A. Desjardins, M. et Mme A. H. Côté, M. et Mme J. E. Dumas, M. et Mme J. A. M. Rodrigue, M. et Mme L. A. Mercier, M. et Mme A. Mousseau, M et Mme L. Casgrain, M. et Mme H. Poulin, M. et Mme I. Morier, M. et Mme W. Herié, M. et Mme W. Poirier, M. et Mme J. C. Métail, Mmes N. A. Laurendeau, A. Hince, A. Paquin, Mlles L. Décosse, A. Perras, G. Perras, J. Berthiaume, G. Berthiaume, A. M. Mousseau, B. Rodrigue, A. Hince, J. Casgrain, A. Casgrain, MM. V. Guilbert, J. E. Berthiaume, L. Gauthier, A. J. Dostert, J. A. De Bondy, R. Joberty, J. Mousseau, J. Blais, J. Rodrigue, G. Berthiaume, E. Lebrun.

PETITES NOTES

M. le Sénateur et Mme J. P. Molloy et leur fille, Kathleen, sont partis pour Ottawa où ils assisteront à la Session du Parlement. Mlle Kathleen sera l'une des débutantes à la réception que donneront Leurs Excellences, Lord et Lady Bessborough, à l'ouverture du Parlement.

* * *

Mlle Yvette Sala est revenue d'un voyage de trois semaines à Montréal.

* * *

Mme E. T. Etsell recevait à diner mercredi soir en l'honneur de l'exécutif de la Fédération des Femmes C.-F. La table était décorée de chrysanthèmes roses et blancs et de bougies aux nuances assorties. Les invitées étaient: Mmes J.-B. Poitras, E. Belair, H. Morier, L.-A. Farley, H. D'Eschambault, W. Hamilton, Léon Bénard et C. Muller.

* * *

Mlle Françoise Prendergast recevra les membres du Club des Arts et des Lettres jeudi après-midi.

* * *

Mlle Yvonne Thibault a reçu ses élèves vendredi soir à l'appartement de Mme Louise Thibault, Suite 3, Bloc Notre Dame. Un souper-buffet fut servi au cours de la soirée. Ses invitées étaient: Mmes Alice Williams et Chas L. Smith, Mlles Marie Boivin, Ida Phaneuf, Denise Guyot, Alice Lafrance, Yvonne Thorimbert, Béatrice Sphor, Phyllis Bloor, Barbara Russell, Lauretta Proctor, D. Gingras, Ursula Stupack, Gwendolyn Holmes; MM. Tito Fandos, Lucien Daoust, Marcel Giguère, Antoine Painchaud, Aimé Gauvreau et Ernest Pélissier.

Soumissions pour évaluation

Des soumissions seront reçues par le soussigné pour l'établissement d'une nouvelle évaluation pour l'année 1935 pour la Municipalité Rurale de Grey.

Les soumissions devront être entre les mains du Secrétaire au plus tard à midi le 5 février 1934.

La plus basse soumission ni toute autre ne sera pas nécessairement acceptée.

L.-P. TAILLON,
Secrétaire-Trésorier,
ELM CREEK, Manitoba.

Il trouva le soulagement

M. Joseph Kalafut de Youngstown, Ohio, écrit: "Je désire reconnaître avec gratitude les mérites singuliers du Novoro du Dr Pierre. Depuis longtemps je souffrais d'irrégularités de l'estomac, je ne pouvois ni digérer ma nourriture ni dormir la nuit. Il fallait me lever presqu'à chaque heure et le matin je me sentais faible et épuisé. J'ai trouvé du soulagement en employant le Novoro du Dr Pierre et je me porte bien maintenant." Ce remède de plantes justement réputé tonifie les fonctions, stimule la digestion, règle les intestins et agit salutairement sur le flux urinaire. Ce n'est pas un article ordinare de commerce car le Novoro du Dr Pierre est seulement fourni par des agents locaux ou bien directement au laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.